

## APPENDICE 2. PROJETS DE COOPÉRATION TECHNIQUE

### AFGHANISTAN

#### Service des achats d'aviation civile (CAPS) (AFG/06/701)

##### *But du projet*

L'objectif de ce projet, financé par le ministère des Transports et de l'Aviation civile (MoTCA) de l'Afghanistan, est d'acquérir l'équipement électronique pour l'aéroport international de Kaboul. Entrepris en avril 2015 pour une durée prévue de 12 mois, ce projet d'acquisition, mis en place dans le cadre d'une entente CAPS conclue entre l'OACI et le ministère afghan des Transports et de l'Aviation civile en octobre 2006, est toujours en cours.

##### *Réalisations du projet*

L'acquisition de modules d'aide de navigation aérienne (NAVAID) et de services d'étalonnage ainsi que le réétalonnage du récepteur portable d'un système d'atterrissage aux instruments (ILS) pour l'aéroport international de Kaboul ont été entrepris.

### ARABIE SAOUDITE

#### Autorité générale de l'aviation civile (SAU/97/802 et SAU/97/801)

##### *But du projet*

Ce projet, financé par le Royaume d'Arabie saoudite, a pour objectifs d'aider l'Autorité générale de l'aviation civile (AGAC) à fournir des services aéronautiques sûrs, efficaces et rentables; de tenir l'AGAC au courant des changements dans l'environnement de l'aviation civile; de préparer l'AGAC à l'introduction de nouvelles technologies; et de l'aider à remplacer les experts étrangers par des experts nationaux grâce à la formation professionnelle d'homologues saoudiens qualifiés. Entrepris en 1997 pour une durée prévue de six ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de juin 2016.

##### *Réalisations du projet*

Quinze agents de l'assistance opérationnelle (OPAS) de l'OACI ont travaillé sur ce projet en 2015. La participation de l'OACI repose sur l'entérinement de l'élaboration de normes, de procédures et d'un programme à long terme appropriés pour les services de sécurité de l'aviation civile. Des services de consultation ont été fournis à l'AGAC et aux homologues saoudiens selon les besoins, pour appuyer des projets d'immobilisations en cours. Les agents OPAS de l'OACI, en collaboration avec les instructeurs nationaux saoudiens, ont donné au personnel de l'AGAC des cours de formation complémentaire dans les domaines suivants : communications, navigation et surveillance/gestion du trafic aérien (CNS/ATM), radar/non-radar et simulateur. Une expertise a été fournie à l'AGAC pour l'exécution d'un



programme d'inspection globale des aéronefs immatriculés en Arabie saoudite afin de s'assurer de leur conformité, sur le plan de la navigabilité, aux procédures recommandées et aux pratiques requises. Il a été procédé à des inspections de base des transporteurs/exploitants aériens, pour assurer la supervision de la sécurité des ateliers de réparation certifiés par l'AGAC. Les experts des services de navigation aérienne ont continué à promouvoir un degré élevé d'efficacité et de professionnalisme dans tous les aspects de l'élaboration, de l'amélioration, du suivi et de la mise en service des systèmes et des procédures. Des instructeurs experts en services de circulation aérienne ont continué de revoir, de mettre à jour et d'améliorer le programme d'études et les techniques d'instruction. Une assistance a été fournie dans le but d'aider le Gouvernement à remplacer les experts étrangers en recrutant des nationaux à la plupart des postes de professionnels de l'aviation civile au sein de l'AGAC.

## ARGENTINE

### **Renforcement de la nouvelle Administration nationale de l'aviation civile (ANAC) (ARG/07/803)**

#### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de l'Argentine, est de contribuer au renforcement du système d'aviation civile comme moyen pour appuyer le développement social, économique et culturel de l'État, en assurant la conformité totale à ses obligations en tant que signataire de la Convention relative à l'aviation civile internationale, en stimulant la croissance du secteur du transport aérien et en contribuant au développement de l'activité aéronautique. Entrepris en septembre 2007, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de janvier 2016.

#### ***Réalisations du projet***

Le recrutement du personnel national pour l'ANAC a été effectué. Un expert international a continué d'apporter à l'ANAC une assistance dans la mise en œuvre du programme national de sécurité.

### **Assistance des Forces aériennes argentines à l'Administration de l'aviation civile (ARG/09/801)**

#### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de l'Argentine, est d'apporter un appui à la Fuerza Aérea Argentina — Dirección General de Control de Tránsito Aéreo (FAA-DGCTA), le prestataire de services de navigation aérienne de l'Argentine (ANSP), et à la compagnie aérienne nationale (LADE) dans les activités promotionnelles qui intègrent les collectivités éloignées au sein du territoire national. Le projet comprend le recrutement de professionnels nationaux ainsi que des activités d'acquisition d'équipements, de maintenance et de formation. Entrepris en juillet 2009 pour une durée prévue de trois ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2018.

#### ***Réalisations du projet***

De l'équipement de communication par satellite supplémentaire a été acquis à l'appui des activités de la FAA. Les contrats de fourniture de services de logistique et de maintenance programmée et non programmée pour les activités de recherche et de sauvetage, les aéronefs de vérification en vol et de soutien, les systèmes embarqués d'inspection et de communication en vol et les systèmes de communications, navigation et surveillance (CNS) ont été prolongés et leur portée a été élargie. Une formation sur simulateur de vol a été fournie à l'équipage réalisant les inspections en vol pour le matériel de communications, navigation et surveillance (CNS). Des équipements pour un centre de

contrôle des mesures d'urgence ont été achetés. Le processus d'acquisition de services de maintenance d'aéronef et d'heures de vol a été entrepris pour un aéronef à turbosoufflantes de la compagnie aérienne nationale (LADE). Une assistance a été fournie en vue de l'acquisition d'un système de recherche et de sauvetage sur orbite terrestre moyenne altitude (MEOSAR) qui est encore au stade de mise en œuvre, et de l'acquisition de lunettes de vision nocturne pour les activités de recherche et de sauvetage.

### **Consolidation de la Commission d'enquête sur les accidents d'aviation civile (JIAAC) (ARG/10/801)**

#### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de l'Argentine, est de faciliter l'établissement de la Junta de Investigación de Accidentes de Aviación Civil (JIAAC), transférée de la « Fuerza Aérea Argentina » comme entité indépendante relevant du « Secretaría de Transporte, Ministerio de Planificación Federal, Inversión Pública y Servicios ». Le projet apporte aussi un appui à la JIAAC en vue de l'obtention de ressources humaines, de logistique, d'équipement, d'infrastructure et de systèmes qui lui permettront de continuer de s'acquitter efficacement de ses responsabilités et pour renforcer ses activités de prévention des accidents d'aviation civile. Entrepris en septembre 2011 pour une durée prévue de deux ans, ce projet a été prolongé jusqu'à la fin de novembre 2017.

#### ***Réalisations du projet***

Le recrutement d'enquêteurs techniques et opérationnels ainsi que de personnel administratif et professionnel national à l'appui des opérations de la JIAAC s'est poursuivi. De l'équipement, de l'ameublement et d'autres articles supplémentaires nécessaires aux opérations quotidiennes de la JIAAC ont été achetés. Des lois et des règlements nationaux ont été élaborés, puis approuvés par la JIAAC.

### **Renforcement des services de navigation aérienne et mise à jour des systèmes CNS (ARG/12/801)**

#### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de l'Argentine, est de fournir une assistance à l'Administration nationale de l'aviation civile (ANAC) pour la fourniture efficace et ininterrompue de services de la circulation aérienne et pour la mise en œuvre de systèmes de communications, navigation et surveillance, conformément au document de mise en œuvre des installations et services du Plan de navigation aérienne (FASID) des Régions Caraïbes et Amérique du Sud (CAR/SAM) en veillant à ce que les équipements achetés soient conformes aux normes et pratiques recommandées (SARP) et aux recommandations du Groupe régional CAR/SAM de planification et de mise en œuvre (GREPECAS). Entrepris en octobre 2012, ce projet a une durée prévue de cinq ans.

#### ***Réalisations du projet***

Les activités d'acquisition d'équipements de commutation vocale pour quatre aéroports, d'équipements de communication à très haute fréquence (VHF) et de radiophare omnidirectionnel VHF (VOR) pour cinq aéroports et de systèmes d'atterrissage aux instruments (ILS) pour quatre aéroports ont été achevées. Un réseau de télécommunications aéronautiques (ATN), des équipements de liaison radio et d'autres équipements pour un centre de contrôle régional (ACC) ont été mis à niveau. Un système automatique d'inspection en vol (AFIS), un système d'information géographique (SIG), un équipement de mesure de distance (DME) et trois systèmes de gestion du trafic aérien (ATM) ont été achetés. Une assistance a été fournie en vue de l'acquisition de systèmes de communication à commutation

vocale (VCSS) et d'un enregistreur ainsi que d'un système de contrôle des communications vocales (VCCS) pour l'ACC d'Ezeiza, d'équipements de service de la circulation aérienne pour l'ACC de Rosario et d'un récepteur-émetteur VHF pour la tour de contrôle de Rosario.

## **BAHAMAS**

### **Service des achats d'aviation civile (CAPS) (BHA/10/701)**

#### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Département de l'aviation civile des Bahamas (BCAD), était d'acquérir de l'équipement pour renforcer les autorités aéronautiques. Entrepris en mai 2013 pour une durée prévue de 24 mois, ce projet d'acquisition, mis en place dans le cadre d'une entente CAPS conclue entre l'OACI et le Département de l'aviation civile des Bahamas en décembre 2010, est terminé.

#### ***Réalisations du projet***

L'installation de systèmes radars primaire et secondaire a été achevée et le système a été mis en service.

## **BANGLADESH**

### **Installation et mise en service d'un système de surveillance multimode [radar, ADS-B, multilatération à couverture étendue (WAM)] et d'un système d'ATC et de communication à l'aéroport international Hazrat Shahjalal (HSIA) de Dhaka, dans le cadre d'un PPP (BGD/13/601)**

#### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité de l'aviation civile du Bangladesh (CAAB), est d'apporter une assistance à la CAAB en lui fournissant un expert en ATM/CNS et un expert en systèmes de surveillance qui se rendront dans le pays pour faire des observations sur les documents d'appel d'offres, notamment la demande de prix (RFQ) et la demande de propositions (RFP), assister à la réunion préalable aux offres et appuyer le processus d'évaluation. Entrepris en avril 2014 pour une durée prévue de 40 jours ouvrables, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2016.

#### ***Réalisations du projet***

Le contenu technique de la demande de prix (RFQ), de la demande de propositions (RFP), de l'entente de partenariat public-privé (PPP) et des spécifications a été examiné et amendé par les experts en ATM/CNS et en systèmes de surveillance, selon les besoins et leur domaine de compétence, et fourni à la CAAB avec les documents d'appel d'offres dans le cadre du projet PPP. Les experts en ATM/CNS et en systèmes de surveillance ont assisté à la réunion préalable aux offres et ont prêté assistance à la CAAB après le lancement de l'appel d'offres.

**Assistance en matière de préparation de l'accord de concession pour l'aéroport international Hazrat Shahjalal (BGD/14/601)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité de l'aviation civile du Bangladesh (CAAB), est d'aider la CAAB à préparer l'accord de concession pour ce qui concerne les questions juridiques et commerciales ayant trait à la fourniture, à l'installation et à la mise en service d'un système de surveillance multimode [radar, ADS-B, multilatération à couverture étendue (WAM)], et d'un système de communication et de contrôle de la circulation aérienne (ATC) à l'aéroport international Hazrat Shahjalal (HSIA) de Dhaka, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP). Entrepris en août 2014 pour une durée prévue de 29 jours ouvrables, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2016.

***Réalisations du projet***

Un expert juridique/commercial pour le projet de partenariat public-privé (PPP) a été envoyé à Dhaka, où, en coordination avec l'expert en gestion du trafic aérien (ATM)/communications, navigation et surveillance (CNS) et l'expert en systèmes de surveillance du projet BGD/13/601, le personnel de la CAAB et son conseiller juridique, la demande de prix (RFQ), la demande de propositions (RFP) et l'accord de concession ont été examinés et amendés, selon les besoins, et fournis à la CAAB avec les documents d'appel d'offres dans le cadre du projet PPP. Un modèle financier a aussi été préparé par l'expert juridique/commercial en vue de faciliter le processus d'évaluation.

**BÉLARUS****Assistance pour l'évaluation des équipements de filtrage de l'aéroport national de Minsk RUE (BLR/15/601)*****But du projet***

Ce projet, financé par RUE National Airport Minsk, avait pour objectif le recrutement d'un expert en détection des traces d'explosifs (ETD) qui devait s'assurer que l'équipement ETD de l'aéroport est conforme aux normes et pratiques recommandées de l'OACI (SARP). Entrepris en juin 2015 pour une durée prévue de deux semaines, le projet est terminé.

***Réalisations du projet***

Un expert en détection des traces d'explosifs a été envoyé à l'aéroport. Un rapport sur la performance de l'équipement accompagné des recommandations pertinentes a été rédigé par l'expert et soumis à l'État.

**BELGIQUE****Renforcement des capacités en matière de sûreté de l'aviation et gestion des ressources (BEL/14/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par l'Administration de l'aviation civile de Belgique (BCAA), est d'assurer le renforcement des capacités et la gestion des ressources dans le domaine de la sûreté de l'aviation en Afrique, au moyen de services de formation, d'experts-conseils et d'acquisition. Entrepris en octobre 2014, ce projet a une durée prévue de deux ans.

***Réalisations du projet***

Le coordonnateur de projet (PC) a assumé les fonctions de coordinateur de la formation du Plan régional de mise en œuvre complet pour la sûreté et la facilitation de l'aviation en Afrique (AFI SECFAL), un projet de l'OACI visant à améliorer la sûreté et la facilitation de l'aviation en Afrique et à coordonner les activités d'assistance de toutes les parties prenantes. Une analyse des besoins de formation a été réalisée, basée sur une enquête menée auprès de 54 États africains participants et des parties prenantes du secteur. Le coordonnateur de projet a ensuite été désigné comme gestionnaire de projet d'un programme de renforcement des capacités pour l'Autorité d'aviation civile de la République démocratique du Congo (DRC), qui doit être réalisé par l'OACI et financé par la Banque mondiale.

**BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE)****Développement de l'aviation nationale (BOL/13/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de l'État plurinational de Bolivie, est de mettre à niveau le cadre juridique et l'organigramme de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) conformément à la Constitution de l'État et à la loi générale du transport, et de renforcer la capacité institutionnelle de la DGAC à s'acquitter efficacement de ses responsabilités en matière de supervision de la sécurité et à fournir des services de transport aérien. Entrepris en janvier 2013 pour une durée prévue de deux ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2016.

***Réalisations du projet***

Une assistance continue a été fournie pour appuyer la transition vers le recrutement et l'intégration totale du personnel national au sein de l'Autorité bolivienne de l'aviation civile.

**CABO VERDE****Amélioration des services fournis par Aeroportos e Segurança Aérea SA (CIV/12/802)*****But du projet***

Les objectifs de ce projet, financé par Aeroportos e Segurança Aérea SA, sont d'aider à la mise en œuvre d'un système de gestion de la sécurité (SGS), d'améliorer les capacités du fournisseur de services dans les domaines de la gestion de la qualité et de la production de publications d'informations aéronautiques, de moderniser le centre de coordination du sauvetage aéronautique, de mettre en œuvre un programme de sécurité de piste et d'élaborer des plans de mesures d'urgence pour le contrôle de la circulation aérienne (ATC), ainsi que des procédures d'inspection en vol des aides de navigation (NAVAID), des manuels de politiques et de procédures, des structures organisationnelles compatibles aux SGS et des programmes de formation. Le projet aide également à la certification/ autorisation du fournisseur de services tel que requis et à la correction de carences relevées par l'OACI ou l'AAC. Entrepris en octobre 2013, le projet a une durée prévue de 36 mois.

***Réalisations du projet***

Cinq experts ont été recrutés dans les domaines suivants : services d'information aéronautique (AIS), recherche et sauvetage (SAR), systèmes de gestion de la qualité (SGQ), communications, navigation et surveillance/gestion du trafic aérien (CNS/ATM) et gestion de la faune aux aéroports. Trois cours sur les SGS ont été donnés, et des éléments indicatifs ont été élaborés dans tous les domaines d'activité.

**Capacité de supervision de la sécurité du SNA (CVI/12/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de Cabo Verde, est d'améliorer ses capacités de supervision de la sécurité dans le domaine des services de navigation aérienne (ANS), en donnant suite aux constatations et aux recommandations correspondantes du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) de l'OACI. Entrepris en août 2012 pour une durée prévue de six mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de mai 2016.

***Réalisations du projet***

En raison de la non-disponibilité de l'expert en sécurité de la navigation aérienne préalablement sélectionné, le recrutement d'un remplaçant a été entrepris.

**CAMBODGE****Fourniture d'assistance technique au Secrétariat d'État à l'aviation civile du Gouvernement du Cambodge dans la correction des carences relevées dans le domaine de la navigabilité (RAS/97/903SF)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Fonds pour la sécurité de l'aviation (SAFE) de l'OACI, est de fournir une assistance technique et de la formation en vue du renforcement des capacités par l'envoi d'un expert en assistance opérationnelle (OPAS) dans le domaine de la navigabilité au sein du Secrétariat d'État de l'aviation civile (SSCA) du Cambodge. Entrepris en août 2015, ce projet a une durée prévue de huit mois.

***Réalisations du projet***

L'expert en navigabilité a été recruté et envoyé au Cambodge. Une analyse des résultats de l'audit du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) dans le domaine de la navigabilité a été réalisée, et des recommandations et un soutien technique ont été fournis. L'auto-évaluation du plan d'action correctrice de l'USOAP a été menée pour toutes les questions du protocole (PQ) et a été entrée dans le cadre en ligne (OLF) de la méthode de surveillance continue (CMA). Le téléchargement des preuves respectives comme les manuels et les procédures et la mise en œuvre des mesures correctrices ont été entrepris. Les lois et règlements associés aux normes et pratiques recommandées (SARP) applicables en matière de navigabilité ont été examinés et les amendements nécessaires ont été recommandés au SSCA. Une assistance a été fournie au SSCA pour la mise en œuvre d'une procédure d'amendement de ses règlements. Un manuel et une procédure de rédaction des règles ont été élaborés pour la notification des différences avec les SARP.

**CHINE, RÉGION ADMINISTRATIVE SPÉCIALE (RAS) DE MACAO****Acquisition d'équipements de gestion de l'information aéronautique (AIM) pour l'Autorité de l'aviation civile de la RAS de Macao, Chine (MAC/02/702)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité de l'aviation civile de Macao (AACM), était de fournir une assistance à l'AACM en vue de la préparation de la stratégie/feuille de route pour la transition des services d'information aéronautique (AIS) à la gestion de l'information aéronautique (AIM) et pour l'acquisition des équipements requis. Entrepris en mai 2014 pour une durée prévue de 36 mois, ce projet d'acquisition, mis en place dans le cadre d'une entente CAPS conclue entre l'OACI et l'AACM en décembre 2002, est terminé.

***Réalisations du projet***

Un protocole entre l'OACI et l'AACM pour la fourniture et l'installation d'un système de gestion de l'information aéronautique (AIM) a été élaboré et soumis à l'approbation de l'AACM. Les spécifications techniques relatives à l'équipement AIM ont été rédigées et le processus d'appel d'offres pour l'acquisition du système AIM a été suivi.

**COMORES****Renforcement des moyens de supervision de la sécurité dans les domaines des opérations aériennes, de la navigabilité et des aérodromes (COM/15/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement des Comores et le Fonds pour la sécurité de l'aviation (SAFE) de l'OACI, est de prêter assistance à l'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie de l'Union des Comores (ANACM) dans la mise en œuvre des plans d'action correctrice (CAP) et du plan d'action correspondant de l'OACI dans les domaines des opérations aériennes, de la navigabilité et des aérodromes. Entrepris en juillet 2015, ce projet a une durée prévue de 9,5 mois.

***Réalisations du projet***

Le recrutement de trois experts dans les domaines des opérations aériennes, de la navigabilité et des aérodromes a été entrepris.

**CONGO****Assistance à l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) du Congo — Certification des exploitants aériens (PRC/13/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la République du Congo, était d'apporter une assistance pour la certification des exploitants aériens, de dispenser une formation en cours d'emploi aux inspecteurs nationaux, et d'aider à mettre à jour les règlements nationaux. Entrepris en octobre 2013 pour une durée prévue de 12 mois, le projet est terminé.

***Réalisations du projet***

Le rapport final du projet (PTR) a été soumis à l'État et la clôture du projet a été amorcée.

**COSTA RICA****Développement de l'aéroport international Juan Santamaría (AIJS) (COS/11/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le « Consejo Técnico de Aviación Civil » (CETAC), est de réaliser des travaux de génie civil à l'aéroport international Juan Santamaría (AIJS) de San José en vue d'améliorer les services et de répondre aux besoins en matière de développement économique, touristique et commercial de l'État. Entrepris en août 2011, le projet a une durée prévue de cinq ans.

**Réalisations du projet**

La construction d'un nouveau bâtiment pour la « Cooperativa Autogestionaria de Servicios Aeroindustriales » (COOPESA) à l'AIJS a été amorcée, et les travaux de génie civil connexes ont fait l'objet d'une supervision. Une assistance a été fournie pour la construction d'une rampe éloignée ainsi que pour la supervision du contrôle de la qualité des matériaux et des travaux de génie civil.

**Aéroport international de la Zone sud (COS/11/802)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Costa Rica, est d'aménager un aéroport international dans la région de Brunca au Costa Rica, comprenant des études d'impact environnemental, social et économique, des études techniques de faisabilité, ainsi que la conception et la construction de l'aéroport selon un « concept complètement vert », dans le respect de toutes les conditions écologiques et archéologiques sensibles de cette zone. Entrepris en août 2011, le projet a une durée prévue de cinq ans.

**Réalisations du projet**

En raison de la réorientation des priorités gouvernementales, les activités de mise en œuvre ont été minimales en 2015.

**Développement de l'aéroport international Daniel Oduber Quiros à Liberia (COS/11/803)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Costa Rica, est de développer l'aéroport international Daniel Oduber Quiros à Liberia selon le plan de masse approuvé, y compris la réhabilitation de la piste, la préparation des projets, l'exécution des travaux de génie civil requis, la conception et la construction d'une base pour les opérations, la relocalisation d'un poste incendie et d'un radiophare omnidirectionnel VHF (VOR), et l'amélioration des conditions de sécurité. Entrepris en août 2011, ce projet a une durée prévue de six ans.

**Réalisations du projet**

En raison de la réorientation des priorités gouvernementales, les activités de mise en œuvre ont été minimales en 2015.

**Nouvel aéroport métropolitain — 2025 (COS/11/805)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Costa Rica, est de déterminer la viabilité technique du site sélectionné pour la construction du nouvel aéroport métropolitain. Entrepris en août 2011, le projet a une durée prévue de cinq ans.

**Réalisations du projet**

En raison de la réorientation des priorités gouvernementales, les activités de mise en œuvre ont été minimales en 2015.

**Services des achats d'aviation civile (COS/12/701)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Costa Rica, est d'acquérir des équipements pour l'Autorité de l'aviation civile du Costa Rica. Entrepris en août 2015 pour une durée prévue de 12 mois, ce projet d'acquisition, mis en place dans le cadre d'une entente CAPS conclue entre l'OACI et le « Consejo Técnico de Aviación Civil » (CETAC) en mai 2012, est toujours en cours.

**Réalisations du projet**

Des tests d'acceptation usine ont été effectués pour une balayeuse de piste. Le projet a soutenu l'étape de l'examen de la conception d'un système d'observation météorologique automatique (AWOS).

**Amélioration de l'aéroport de Murcielago (COS/12/801)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Costa Rica, est d'améliorer les caractéristiques matérielles de l'aéroport de Murcielago ainsi que les conditions relatives à sa sécurité, et de doter cet aéroport des équipements nécessaires à l'exploitation de nuit. Entrepris en avril 2012 pour une durée prévue de neuf mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2016.

**Réalisations du projet**

En raison de la réorientation des priorités gouvernementales, les activités de mise en œuvre ont été minimales en 2015.

**DJIBOUTI****Assistance à la Direction de l'aviation civile et de la météorologie de Djibouti (DJI/13/601)****But du projet**

Les objectifs de ce projet, financé par le Gouvernement de la République de Djibouti, sont d'aider l'État dans le renforcement des capacités et d'accroître l'efficacité de l'administration de l'aviation civile. Entrepris en septembre 2014 pour une durée prévue de cinq mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2016.

**Réalisations du projet**

Le rapport final de la phase 1 du projet a été soumis à l'État. La phase 2 a été suspendue en attendant d'autres informations du Gouvernement.

**ÉGYPTE****Assistance dans l'évaluation technique d'un appel d'offres pour un réseau VSAT (EGY/15/602)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par la National Air Navigation Services Company (NANSC) d'Égypte, était de fournir des services de consultation pour l'évaluation technique des réponses à l'appel d'offres relatif à la fourniture et à l'installation d'un réseau de microstations (VSAT). Entrepris en septembre 2015 pour une durée prévue de deux semaines, le projet est terminé.

**Réalisations du projet**

Un expert en systèmes de communication, navigation et surveillance (CNS) a été envoyé. Les documents d'appel d'offres, y compris les spécifications techniques et les critères d'évaluation pour la fourniture et l'installation d'un réseau VSAT/MW, ont été examinés, et une assistance a été fournie pour le processus d'évaluation. Un rapport d'évaluation a été soumis à l'État.

**EL SALVADOR****Assistance pour l'amélioration des services et des systèmes de communications, navigation, surveillance (CNS) d'El Salvador (SLV/13/802)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement d'El Salvador, est d'intégrer les nouveaux systèmes de communication aéronautique dans les systèmes existants de communications, navigation, surveillance/gestion du trafic aérien (CNS/ATM), en vue d'améliorer la gestion du trafic aérien. Entrepris en septembre 2013, ce projet a une durée prévue de 2,6 mois.

**Réalisations du projet**

Ce projet a été suspendu par le Gouvernement.

## ÉQUATEUR

### **Renforcement de la Direction générale de l'aviation civile (ECU/11/802)**

#### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de l'Équateur, est d'apporter une assistance à la Direction générale de l'aviation civile (DGCA) de l'Équateur, à l'appui des stratégies nationales et des plans de développement économique du Gouvernement pour le secteur du transport aérien, les programmes et projets d'aviation civile, y compris l'infrastructure aéronautique et aéroportuaire, les processus de gestion de l'espace aérien, la supervision de la sécurité et les ressources humaines, aux niveaux technique, opérationnel et organisationnel. Entrepris en octobre 2011 pour une durée prévue de trois ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin d'octobre 2017.

#### ***Réalisations du projet***

Une assistance a été fournie pour l'acquisition d'un réseau de microstations (VSAT), de pièces de rechange de systèmes radars primaire et secondaire, d'un logiciel de services de navigation aérienne/gestion du trafic aérien et d'un simulateur radar informatisé.

## ÉTHIOPIE

### **CAPS — Acquisition d'un système de surveillance MLAT (multilatération) des approches et d'un système perfectionné de guidage et de contrôle des mouvements à la surface (A-SMGCS) (ETH/04/701)**

#### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité de l'aviation civile de l'Éthiopie, est l'acquisition d'un système de surveillance MLAT (multilatération) des approches et d'un système perfectionné de guidage et de contrôle des mouvements à la surface (A-SMGCS), et la réparation du système de messagerie ATS (AMHS), y compris le système logiciel de facturation. Entrepris en 2015 pour une durée prévue de 36 mois, ce projet d'acquisition, mis en place dans le cadre d'une entente CAPS conclue entre l'OACI et l'Autorité de l'aviation civile de l'Éthiopie en janvier 2004, est toujours en cours.

#### ***Réalisations du projet***

Un appel d'offres pour le système de surveillance MLAT et le système A-SMGCS a été lancé et les soumissions cachetées ont été évaluées. L'exécution du contrat pour la réparation du système AMHS est en cours.

**FIDJI****Assistance pour l'élaboration d'un plan directeur national de l'aviation civile (FIJ/14/602)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité de l'aviation civile de Fidji (CAAF), est de fournir une assistance à la CAAF en ce qui concerne la préparation du plan directeur national de l'aviation civile de Fidji (NCAMP) et qui consiste à envoyer une mission d'exploration à Fidji pour effectuer une analyse des carences en vue de l'élaboration d'un document de projet global pour l'établissement du NCAMP, conformément aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI, aux éléments d'orientation et aux pratiques optimales. Entrepris en décembre 2014 pour une durée prévue d'un mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2016.

***Réalisations du projet***

La CAAF a sélectionné l'expert-conseil en aviation civile. Le travail de l'expert a été amorcé.

**GRÈCE****Renforcement des capacités en matière de supervision de la sécurité (GRE/00/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la Grèce, est de développer davantage la capacité de l'Autorité de l'aviation civile hellénique (HCAA) à fournir des services aéronautiques sûrs, efficaces et rentables, à réguler les fonctions de la sécurité des vols et à assurer la conformité avec les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. Entrepris en 2000 pour une durée prévue d'un an, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de juin 2016.

***Réalisations du projet***

Un appui soutenu a été fourni à l'HCAA pour la mise en œuvre d'un système de navigabilité et l'acquittement de ses responsabilités de surveillance de la sécurité dans le domaine des opérations aériennes.

**GUINÉE ÉQUATORIALE****Renforcement des capacités nationales et institutionnelles en aviation civile (EQG/13/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé initialement dans le cadre d'un arrangement de partage de coûts entre le Gouvernement de la Guinée équatoriale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et maintenant financé exclusivement par le Gouvernement, est d'établir une Autorité de l'aviation civile (AAC)

autonome, ayant le niveau approprié d'effectif et de compétences pour s'acquitter des fonctions de supervision de la sécurité dans les domaines de l'exploitation, de la navigabilité et de la délivrance des licences des aéronefs et du personnel technique d'exploitation. Entrepris en janvier 2013, ce projet a une durée prévue de trois ans.

#### ***Réalisations du projet***

Une assistance continue a été fournie par le biais du recrutement d'un expert en navigabilité.

### **HAÏTI**

#### **Assistance à l'Office national de l'aviation civile (OFNAC) et à l'Autorité aéroportuaire nationale (AAN) (HAI/11/602)**

#### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par la Banque mondiale et l'Office national de l'aviation civile (OFNAC), est de réaliser une évaluation des dommages subis par les infrastructures clés de navigation et de communications, notamment les aides visuelles à la navigation aérienne et les installations, services et équipements d'aérodrome, ainsi que des dommages causés aux voies d'accès à l'aéroport international Toussaint Louverture de Port-au-Prince et aux aires de stationnement public par le séisme de janvier 2010, et de présenter des recommandations, s'il y a lieu. Le projet fournira aussi une évaluation de la structure organisationnelle et des besoins de formation dans le domaine de la gestion du trafic aérien et de son personnel technique et dans tout autre domaine intéressant le fonctionnement et la maintenance des améliorations envisagées, et des recommandations seront présentées s'il y a lieu. Entrepris en 2011 pour une durée prévue de trois mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2016.

#### ***Réalisations du projet***

En raison de la réorientation des priorités gouvernementales, il n'y a eu aucune activité dans le cadre de ce projet.

### **INDE**

#### **Programme de formation OACI-Inde pour les pays en développement (IND/12/801)**

#### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité aéroportuaire de l'Inde (AAI), est d'aider à l'administration d'un programme de formation de participants provenant de pays en développement, sélectionnés par l'Académie de l'aviation de l'Inde (IAA), à New Delhi. L'assistance comprend le soutien administratif comme la diffusion des renseignements aux États membres et l'envoi de correspondance, y compris les lettres d'avis d'octroi ou de refus de bourses. Entrepris en octobre 2008 pour une durée prévue de trois ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin d'octobre 2017.

**Réalisations du projet**

L'OACI a recruté un instructeur chargé de soutenir l'AAI dans l'élaboration et la prestation d'un cours sur la gestion des aéroports (Annexe 9 — *Facilitation*) donné à l'IAA et a octroyé deux bourses d'études pour ce cours à des participants provenant de deux pays en voie de développement.

**INDONÉSIE****Renforcement des moyens de supervision de la sécurité de la Direction générale de l'aviation civile (INS/07/802)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), était de renforcer ses capacités en matière de supervision de la sécurité des vols grâce à une meilleure organisation, à une disponibilité accrue d'inspecteurs de supervision de la sécurité et d'arpenteurs-géomètres bien formés et dûment qualifiés, à une législation, des règlements et des procédures actualisés, et à l'amélioration de la mise en œuvre en toute conformité des normes et pratiques recommandées (SARP), des éléments d'orientation et du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) de l'OACI, et ce, dans le but d'adopter une approche proactive en matière de sécurité aérienne et de réduction des accidents d'aviation. Le projet, entrepris en 2009 pour une durée prévue de trois ans, a été prolongé jusqu'à la fin de 2016.

**Réalisations du projet**

Un inspecteur des opérations aériennes et un membre du personnel professionnel national ont aidé la DGAC dans l'examen, l'amendement et la mise en œuvre du plan d'action correctrice (CAP). Les travaux d'actualisation des règlements sur la sécurité de l'aviation civile (CASR) 121 et 135 et des instructions techniques se sont poursuivis, en particulier pour ce qui est de la certification des exploitants aériens. Le personnel du projet a coordonné l'assistance fournie par les Pays-Bas et la société Boeing, en ce qui concerne les préparatifs en vue de l'évaluation menée par la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis. La formation destinée aux instructeurs et aux inspecteurs a fait l'objet d'une coordination, et le plan national de sécurité et le plan d'action correctrice ont fait l'objet d'un suivi. Un expert en droit aéronautique a été envoyé à la DGAC d'Indonésie afin d'examiner la conformité de la législation aéronautique de base et des règlements avec les Annexes de la Convention relative à l'aviation civile internationale et les politiques applicables du Gouvernement de l'Indonésie. L'expert en droit aéronautique a évalué les progrès accomplis en ce qui concerne l'achèvement du CAP ainsi que la preuve de mise en œuvre en prévision de l'examen et de la validation par l'OACI.

**Renforcement institutionnel de l'Institut indonésien de l'aviation civile (ICAI), Curug, Indonésie (INS/11/801)****But du projet**

Les objectifs de ce projet, financé par l'Agence pour le développement des ressources humaines dans les transports (HRDTA) du Gouvernement indonésien, étaient de moderniser tous les aspects de la formation dispensée par l'Institut indonésien de l'aviation civile (ICAI) dans les domaines du service d'information aéronautique (AIS), de la gestion du trafic aérien (ATM), des communications, navigation et surveillance (CNS) et de la gestion de la qualité, et



d'établir une section de gestion de la qualité afin de permettre la prestation d'une formation efficace et efficiente aux étudiants nationaux et internationaux dans ces disciplines. Entrepris en 2012 pour une durée prévue de 12 mois, ce projet est terminé.

### ***Réalisations du projet***

La partie 2 du cours sur la formation des instructeurs TRAINAIR PLUS (TIC) de l'OACI a été donnée à 11 participants au campus de Curug.

### **Assistance pour l'élaboration et la mise en œuvre de mesures environnementales pour l'aviation civile (INS/13/801)**

#### ***But du projet***

Les objectifs de ce projet, financé par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), sont de contribuer au renforcement de la structure organisationnelle de la DGAC en vue d'une élaboration et d'une mise en œuvre durable des mesures de réponse de l'Indonésie liées à la lutte contre les changements climatiques et à la réduction des émissions de carbone, notamment la préparation d'une proposition détaillée pour l'exécution d'un plan d'action national connexe. Entrepris en novembre 2014, ce projet a une durée prévue de trois ans.

#### ***Réalisations du projet***

Un programme de renforcement des capacités a été élaboré. Neuf ateliers sur l'environnement ont été tenus à l'intention de 15 membres du personnel national et de 50 parties prenantes nationales. Un cours d'anglais de trois mois et une formation en cours d'emploi de deux jours sur l'analyse de la demande de voyages aériens ont été dispensés à 11 membres du personnel national. La participation à la Conférence internationale sur une aviation verte (IGAC 2015) a été organisée et une bourse d'études de trois mois a été accordée à deux membres du personnel de niveau supérieur de la DGAC. Des conseils sur l'établissement d'une Unité de l'environnement ont été donnés à la DGAC. Le personnel du projet a prêté assistance à la DGAC en ce qui concerne ses contributions au Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP) de l'OACI et à d'autres forums régionaux et internationaux. Le Plan d'action de l'État sur les réductions des émissions de gaz à effet de serre issus de l'aviation internationale a été examiné et amendé. Deux protocoles d'accord de coopération en matière d'environnement ont été conclus avec la Federal Aviation Administration des États-Unis et la société Boeing. Des données ont été fournies dans le cadre de négociations d'un autre protocole d'accord entre la DGAC et la société Airbus.

## **JAMAÏQUE**

### **Évaluation de l'efficacité de la supervision réglementaire et économique des aéroports jamaïcains, et fourniture de conseils à ce sujet à l'Autorité de l'aviation civile de la Jamaïque (JAM/13/801)**

#### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la Jamaïque, est d'effectuer une revue réglementaire et économique des redevances aéroportuaires qui seront appliquées aux aéroports internationaux Norman Manley et Sangster. Le projet facilitera les consultations et l'engagement avec toutes les parties prenantes pertinentes et fournira des conseils d'expert pour, entre autres, élaborer une proposition de redevances aéroportuaires, déterminer

les plafonds de taux, établir les modèles et matrices de régulation et examiner les propositions des aéroports conformément aux politiques et aux éléments d'orientation de l'OACI sur ce sujet. Entrepris en mars 2014 pour une durée prévue de neuf mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2016.

#### ***Réalisations du projet***

Aucune activité importante n'a eu lieu au cours de l'année.

### **Assistance dans la gestion de la mise à niveau des infrastructures des services de navigation aérienne (ANS) (JAM/15/801)**

#### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la Jamaïque, est de prêter assistance à l'Autorité de l'aviation civile de la Jamaïque (JCAA) pour la gestion de la mise à niveau de ses services de navigation aérienne en conformité avec les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. Entrepris en août 2015, le projet a une durée prévue de deux ans.

#### ***Réalisations du projet***

Un expert en gestion du trafic aérien/coordonnateur de projet a été envoyé.

## **KAZAKHSTAN**

### **Renforcement des capacités de l'aviation civile du Kazakhstan (KAZ/14/801)**

#### ***But du projet***

Les objectifs de ce projet, financé par l'entreprise étatique kazakhe « Kazaeronavigatsia », sont de renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles du Comité de l'aviation civile (CAC) et du Département d'enquête sur les accidents et les incidents (AIID) du Kazakhstan, en préservant et en mettant à profit les résultats du projet KAZ/12/801 ; et de contribuer au renforcement des capacités du CAC et de l'AIID, grâce principalement à la formation, dans le but de consolider durablement leur capacité de remplir efficacement leur fonction de supervision de la sécurité et d'enquête. Entrepris en mai 2014 pour une durée prévue de 13 mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de juin 2016.

#### ***Réalisations du projet***

Deux inspecteurs de marchandises dangereuses du CAC ont reçu une formation. Des amendements ont été apportés aux procédures internes du CAC, y compris l'introduction de restrictions touchant le transport aérien de marchandises dangereuses. Des listes de vérifications et des éléments indicatifs ont été élaborés pour donner suite aux données recueillies durant la mission de validation coordonnée de l'OACI (ICVM). La réglementation relative à la certification des exploitants aériens a été modifiée afin d'inclure le processus de certification en cinq phases. Le Système géodésique mondial — 1984 (WGS-84) a été mis en place, et un programme de facilitation nationale a été élaboré et adopté.



**KOWEÏT****Assistance pour le développement et la certification de l'aéroport du Koweït (KUW/13/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Koweït, est d'aider la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) à revoir et à évaluer des propositions et des initiatives relatives au développement et à la modernisation de l'aéroport du Koweït, ainsi qu'à préparer les documents contractuels et à évaluer les soumissions reçues de consultants et d'entrepreneurs. Il vise également à aider la DGAC dans le développement et la mise en œuvre de la certification d'aérodrome et des systèmes de gestion de la sécurité (SGS) pour l'aéroport. Entrepris en juillet 2013, ce projet a une durée prévue de cinq ans.

***Réalisations du projet***

Un programme national de sûreté de l'aviation civile (NCASP) et un programme de sûreté d'aéroport (ASP) ont été élaborés, et la création d'un mécanisme de surveillance de la sûreté correspondant a été entreprise. Une assistance a été fournie pour l'élaboration d'un programme national de sécurité (PNS) et la préparation d'un audit dans le cadre du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) de l'OACI. Une formation a été offerte dans les domaines de la certification d'aérodrome et des inspections d'aérodrome à 84 membres du personnel de la DGAC. Un examen de la législation et des procédures d'exploitation normalisée (SOP) connexes a été entrepris et des recommandations sur la mise à jour de ces documents ont été soumises à la DGAC. Une assistance a été fournie pour l'examen des plans d'expansion d'un aérodrome portant sur tous les aspects de la conception, de la construction et de l'exploitation, ainsi que pour l'élaboration d'une politique financière et d'un manuel de procédures.

**LIBAN****Réactivation du Centre de sécurité de l'aviation civile (CASC) (LEB/02/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Liban, est la réactivation du Centre de sécurité de l'aviation civile (CASC). Le projet traite directement des questions relatives au développement des ressources humaines et au transfert de technologies au Liban. Entrepris en 2002 pour une durée prévue d'un an, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2016.

***Réalisations du projet***

Les services d'experts ont continué d'être fournis par des professionnels nationaux, à savoir un inspecteur des marchandises dangereuses, quatre inspecteurs d'opérations aériennes, un expert en licences du personnel et un expert national en transport aérien.

**Renforcement du secteur de l'aviation civile (LEB/04/801)*****But du projet***

Les objectifs de ce projet, financé par le Gouvernement du Liban, sont de renforcer la capacité de supervision de la sécurité de la Direction de la sécurité aérienne, d'accroître la sécurité et l'efficacité de l'aéroport international de Beyrouth, de mettre à jour les règlements, procédures et manuels relatifs à la supervision de la sécurité en vue d'assurer leur conformité aux exigences internationales et de réactiver le Centre de sécurité de l'aviation civile (CASC). Entrepris en 2004 pour une durée prévue d'un an, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de juin 2016.

***Réalisations du projet***

L'OACI a continué d'apporter un appui administratif. Trois membres du personnel national sont actuellement en poste.

**MADAGASCAR****CAPS — Fourniture d'assistance technique à l'Autorité de l'aviation civile de Madagascar (MDG/14/701)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par une contribution de la France au Fonds de l'OACI pour la sécurité (SAFE), est de mettre en œuvre un système de supervision de la sécurité de l'aviation civile. Entrepris en mai 2014 pour une durée prévue de 18 mois, ce projet d'acquisition, mis en place dans le cadre d'une entente CAPS conclue entre l'OACI et l'Autorité de l'aviation civile de Madagascar en mai 2014, est toujours en cours.

***Réalisations du projet***

La phase 1 du projet a été achevée, à savoir une assistance technique a été fournie en vue de résoudre les carences relevées pendant les audits menés par l'OACI et l'Union européenne. La phase 2 du projet, qui porte sur une assistance pour le renforcement des capacités dans le domaine de la surveillance de la sécurité, a été amorcée.

**MALI****Assistance à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) (SUD/09/802)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP), était d'aider la MINUSMA à réaliser une évaluation technique des besoins en balisage lumineux de la mission aux aérodromes de Gao, Timbuktu, Kidal et Tessalit. Entrepris en janvier 2015 pour une durée prévue de deux semaines, le projet est terminé.



**Réalisations du projet**

Les besoins en balisage lumineux aux emplacements mentionnés ci-dessus ont été évalués, et la portée des travaux, y compris les spécifications techniques et le calcul des coûts, a été définie. Un rapport sur les activités a été soumis au Département de l'appui aux missions (DAM) des Nations Unies.

**MAURITANIE****Assistance dans le domaine des aéroports et aides au sol (AGA) (MAU/12/601)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la Mauritanie, est d'analyser et d'évaluer les documents relatifs à la construction d'un nouvel aéroport et d'évaluer leur conformité aux dispositions de l'Annexe 14 — *Aérodromes* de l'OACI. Entrepris en mai 2013 pour une durée prévue d'un mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de juin 2016.

**Réalisations du projet**

À la demande de l'État, la portée du projet a été réévaluée et une ébauche de projet révisé a été élaborée.

**MEXIQUE****Programme TRAINAIR PLUS pour Aeropuertos y Servicios Auxiliares (ASA) (MEX/07/801)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Mexique, est de conseiller et d'aider le « Centro Internacional de Instrucción de Aeropuertos y Servicios Auxiliares » (CIASA) à dispenser le cours de développeur de formation TRAINAIR PLUS et de le conseiller sur la mise au point de mallettes pédagogiques normalisées (MPN). Entrepris en 2008 pour une durée prévue de 12 mois, le projet, qui a aidé l'ASA à devenir en 2009 membre à part entière du Programme TRAINAIR de l'OACI, a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2016.

**Réalisations du projet**

Une assistance a été fournie au centre de formation dans la prestation de cours de formation sur les questions d'aviation civile liées à la sécurité.

**Assistance en matière de coopération technique — Formation du personnel de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) (MEX/14/901)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Mexique, était d'apporter à la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) l'assistance nécessaire pour former son personnel et ses pilotes. Entrepris en septembre 2012 pour une durée prévue de cinq mois, le projet est terminé.

***Réalisations du projet***

L'assistance technique nécessaire à la formation dans le domaine de la gestion du trafic aérien a été donnée à 518 membres du personnel et pilotes de la DGAC.

**MOZAMBIQUE****Service des achats d'aviation civile (CAPS) (MOZ/90/701)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Mozambique, était l'acquisition de bannières et d'affiches pour la Semaine de l'aviation de la Région Afrique-océan Indien (AFI) 2015 à Maputo. Entrepris en avril 2015, ce projet d'acquisition, mis en place dans le cadre d'une entente CAPS conclue entre l'OACI et l'Aerportos de Moçambique (ADM) en juin 1989, est terminé.

***Réalisations du projet***

Du matériel de promotion a été fourni pour l'événement.

**Appui au Gouvernement du Mozambique en matière de sécurité et de sûreté de l'aviation (MOZ/11/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Mozambique, est d'apporter un appui technique au Gouvernement et de l'aider à renforcer ses capacités de supervision de la sécurité et de la sûreté sur la base des constatations et des recommandations du Programme universel d'audits de sûreté (USAP) et du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP), et aussi d'améliorer la régularité et l'efficacité des activités de transport aérien au Mozambique. Entrepris en mars 2012 pour une durée prévue de deux ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de février 2016.

***Réalisations du projet***

Une analyse des écarts basée sur les questions de protocole (PQ) non satisfaisantes a été effectuée dans les domaines touchant les licences du personnel et les aérodromes et aides au sol. Une assistance continue a été fournie dans les domaines des opérations aériennes et de la navigabilité, notamment en ce qui concerne l'élaboration et la mise à jour des règlements et des éléments d'orientation. Les règlements relatifs à la certification des exploitants aériens, à

l'approbation des organisations de maintenance, aux systèmes de gestion de la sécurité (SGS) et aux programmes de surveillance ont été amendés. Un programme de formation a été élaboré, et une formation en cours d'emploi (OJT) a été donnée à dix homologues nationaux dans tous les domaines d'activité.

## **NAMIBIE**

### **Assistance à l'aviation civile de la Namibie — Supervision de la sécurité et de la sûreté (NAM/08/801)**

#### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de Namibie, est d'aider la Direction de l'aviation civile (DAC) dans le renforcement de ses capacités de supervision de la sécurité et de la sûreté, après l'audit du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) exécuté en 2006, par l'identification des carences restantes, la mise en œuvre de mesures correctrices et l'établissement d'un système durable de certification et de surveillance. Entrepris en 2009, ce projet est terminé.

#### ***Réalisations du projet***

Les activités ont été reportées à un nouveau projet (Renforcement de la capacité de l'aviation civile de la Namibie, NAM/14/801). Le rapport final du projet (PTR) a été soumis à la DCA.

### **Renforcement de la capacité de l'aviation civile de la Namibie (NAM/14/801)**

#### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de Namibie, est d'aider la Direction de l'aviation civile (DAC) à renforcer ses capacités et à s'attaquer aux objectifs et priorités de l'aviation aux niveaux régional et mondial, notamment l'établissement d'une autorité de l'aviation civile autonome, la certification des aéroports internationaux et la mise en œuvre d'un programme national de sécurité (PNS), de la navigation fondée sur les performances (PBN) et d'un programme de sécurité des pistes. Entrepris en février 2015, le projet a une durée prévue de 36 mois.

#### ***Réalisations du projet***

Un appui a été fourni à la DCA pour l'actualisation et la mise en œuvre des plans d'action correctrice (CAP). Un plan d'activités pour l'établissement d'une autorité indépendante de l'aviation civile a été élaboré et un appui soutenu a été fourni dans le domaine de la recertification des détenteurs d'un certificat d'exploitant aérien (AOC) et des organisations de maintenance des aéronefs (AMO). Le plan de navigation fondée sur les performances (PBN) de la Namibie a été mis au point et la mise en œuvre de la PBN dans la région d'information de vol (FIR) Windhoek a été entreprise. Les programmes de formation du personnel national ont été actualisés et mis en œuvre. Une formation en cours d'emploi a été donnée et plus de 35 bourses ont été accordées dans différents domaines, dont les opérations aériennes, la navigabilité, les aéroports et aides au sol, les services de navigation aérienne et la législation aéronautique. Le recrutement de dix employés professionnels nationaux et de trois experts internationaux est terminé, et une autre activité visant le recrutement de cinq employés professionnels nationaux et de huit experts internationaux a été amorcée.

**Assistance à la Namibia Airports Company (NAM/14/802)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par la Namibia Airports Company (NAC), est de l'aider à se conformer aux règlements nationaux dans les domaines de l'exploitation des aéroports, du génie aéroportuaire et de la gestion de la sécurité. Ce projet, entrepris en décembre 2014, devrait durer 36 mois.

***Réalisations du projet***

Le recrutement de trois experts dans les domaines de l'exploitation des aéroports, du génie aéroportuaire et de la gestion de la sécurité est en cours.

**NÉPAL****Assistance technique à l'Autorité de l'aviation civile du Népal (CAAN) dans la correction des carences relevées en matière de supervision de la sécurité dans les domaines des opérations aériennes, de la navigabilité et de la délivrance des licences du personnel (NPL/15/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Fonds pour la sécurité de l'aviation (SAFE) de l'OACI et l'Autorité de l'aviation civile du Népal (CAAN), est de fournir une assistance technique et de la formation en vue du renforcement des capacités de la CAAN dans les domaines des opérations aériennes, de la navigabilité et de la délivrance des licences du personnel. Ce projet, entrepris en décembre 2015, devrait durer 11,5 mois.

***Réalisations du projet***

La sélection et l'affectation des experts dans les domaines des opérations aériennes, de la navigabilité et de la délivrance des licences du personnel sont en cours.

**NIGÉRIA****Assistance à l'aviation civile — Projet TRAINAIR (NIR/02/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Nigerian College of Aviation Technology (NCAT), est de soutenir les activités de formation du NCAT par l'acquisition de matériel et de services de formation. Après une longue période d'inactivité, ce projet, entrepris en 2002 pour une durée prévue de cinq ans, a repris en mai 2015 et a été prolongé jusqu'à la fin de 2016.



**Réalisations du projet**

Une assistance portant sur des questions financières et administratives a été fournie au NCAT. Des activités ont été entreprises en vue de l'élaboration de cours de formation destinés aux instructeurs.

**Service des achats d'aviation civile (CAPS) (NIR/06/701)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité fédérale aéroportuaire du Nigéria (FAAN), est de l'aider dans l'acquisition de matériel de contrôle des dangers associés à la faune. Entrepris en octobre 2015 pour une durée prévue de neuf mois, ce projet d'acquisition, mis en place dans le cadre d'une entente CAPS conclue entre l'OACI et la FAAN en mars 2006, est en cours.

**Réalisations du projet**

Une demande de prix (RFQ) pour du matériel de contrôle des dangers associés à la faune a été lancée.

**Réalisation d'évaluations des risques de sécurité associés à l'introduction de solutions et de services CPDLC et ADS-C (NGA/15/601)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par l'Agence de gestion de l'espace aérien du Nigéria (NAMA), est de fournir de l'aide pour la réalisation d'évaluations des risques de sécurité associés à l'introduction de solutions et de services de communications contrôleur-pilote par liaison de données (CPDLC) et de surveillance dépendante automatique en mode contrat (ADS-C) aux centres de contrôle de Lagos et de Kano, qui visent à améliorer les communications sur de longues distances entre les contrôleurs de la circulation aérienne et les pilotes. Entrepris en mai 2015 pour une durée prévue de neuf semaines, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de mars 2016.

**Réalisations du projet**

Un expert en gestion de la sécurité a été recruté. Durant la première phase du projet, une évaluation des risques de sécurité associés à l'introduction de services CPDLC et ADS-C a été réalisée et des mesures d'atténuation ont été définies.

**Assistance à la NCAA dans la préparation d'un audit USOAP réalisé selon l'approche systémique globale (NGA/15/801)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par la Nigerian Civil Aviation Authority (NCAA), est de fournir une assistance dans la préparation d'un audit national du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) réalisé selon la méthode de surveillance continue (CMA). Entrepris en juin 2015 pour une durée prévue d'un mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de mars 2016.

**Réalisations du projet**

Six experts ont été recrutés pour la réalisation d'une analyse des écarts basée sur le Protocole de questions (PQ) USOAP dans les domaines suivants : législation aéronautique de base et réglementation de l'aviation civile ; organisation de l'aviation civile ; exploitation des aéronefs ; licences du personnel et formation ; navigabilité des aéronefs ; aérodromes et aides au sol ; services de navigation aérienne. L'évaluation des écarts a été réalisée et la rédaction du rapport correspondant a été entreprise.

**UGANDA****Service des achats d'aviation civile (CAPS) (UGA/11/701)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité de l'aviation civile (ACC) de l'Ouganda, est de fournir un plan-cadre et une conception détaillée pour l'aéroport de Kabaale. Entrepris en décembre 2014 pour une durée prévue de 18 mois, ce projet d'acquisition, mis en place dans le cadre d'une entente CAPS conclue entre l'OACI et l'Autorité de l'aviation civile de l'Ouganda en octobre 2011, est toujours en cours.

**Réalisations du projet**

Le plan-cadre et des études préliminaires pour l'aéroport de Kabaale ont été fournis

**Assistance à l'élaboration d'un Plan-cadre de 20 ans pour l'aviation civile (CAMP) pour l'Ouganda (UGA/11/801)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité de l'aviation civile de l'Ouganda, est d'aider l'Ouganda à élaborer un Plan-cadre pour l'aviation civile (CAMP) couvrant la période 2012-2031 et devant servir de guide pour le développement du secteur. Les objectifs du projet ont été révisés pour inclure une conception détaillée du nouvel aéroport de Kabaale. Entrepris en mai 2012 pour une durée prévue de 11 mois, ce projet est terminé.

**Réalisations du projet**

Les activités relatives à la conception détaillée du nouvel aéroport de Kabaale ont été transférées au projet UGA/11/701 — Service des achats d'aviation civile (CAPS).

**PANAMA****Renforcement de l'aéroport international Tocumen de Panama (PAN/03/902)*****But du projet***

Les objectifs de ce projet, financé par l'aéroport international Tocumen, sont d'aider le Gouvernement du Panama dans la modernisation des installations aéroportuaires, notamment la gestion de projets d'expansion de l'aéroport et d'acquisition de l'équipement nécessaire à son exploitation, ainsi que de veiller à ce que les opérations aéroportuaires soient conformes aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. Entrepris en 2003 pour une durée prévue d'un an, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2016.

***Réalisations du projet***

Une assistance a été fournie dans les domaines suivants : maintenance de l'équipement de sécurité pour la détection des traces d'explosifs (ETD) et d'un système d'inspection des bagages ; développement de l'infrastructure et de l'équipement ; utilisation accrue de nouveaux systèmes et technologies ; normalisation des processus. Un programme d'assistance a été lancé pour la conception, la construction et l'installation de trois réservoirs de carburant ; la fourniture, l'installation et la mise en service d'une usine de traitement thermique ; et l'établissement d'un service de contrôle de la faune.

**Renforcement opérationnel et technique de l'Autorité de l'aviation civile de la République du Panama (PAN/12/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Panama, était d'aider l'Autorité de l'aviation civile (AAC) à acquérir une expertise technique, opérationnelle et de gestion dans les domaines de la navigation aérienne et des aérodromes, notamment en communications, navigation et surveillance, ainsi qu'en sécurité et sûreté de l'aviation, grâce à la formation du personnel technique et opérationnel spécialisé, à des conseils d'experts, à l'acquisition de matériel pour la prestation des services, et au renforcement de la gestion administrative et exécutive des services de navigation aérienne et des opérations aéroportuaires. Entrepris en 2009 pour une durée prévue de trois ans, ce projet est terminé.

***Réalisations du projet***

Une assistance a été fournie par 277 experts internationaux qui ont donné de la formation dans les domaines de la navigabilité, de la sécurité aérienne, des services de navigation aérienne, de contrôle de la qualité et de l'inspection des aéroports. Une formation en cours d'emploi, des cours en classe et des séminaires ont été donnés au personnel de l'AAC dans les domaines du contrôle du trafic aérien, de la sécurité de l'aviation et du droit aérien.

## PARAGUAY

### Développement des aéroports (PAR/08/801)

#### *But du projet*

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Paraguay, est d'aider la Direction nationale de l'aviation civile (DINAC) à renforcer la gestion administrative et technique des services aéroportuaires, et à réviser la structure organisationnelle et le cadre juridique de la DINAC. Le projet a été révisé dans le but d'inclure la supervision et la gestion de l'amélioration de l'aéroport international Silvio Pettrossi (AISP), la réalisation d'une étude de pré faisabilité et d'une étude de faisabilité et l'élaboration d'un plan-cadre visant l'amélioration de l'aérogare et des services aéronautiques connexes, ainsi que la supervision des travaux de génie civil. Ce projet, entrepris en août 2009, a été prolongé jusqu'à la fin de 2018.

#### *Réalisations du projet*

Des mesures correctrices ont été proposées en vue de corriger plusieurs constats relevés dans le rapport du programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) et d'améliorer la structure organisationnelle de la DINAC. Une étude de pré faisabilité et une étude de faisabilité ont été effectuées. Un plan-cadre pour l'AISP a été élaboré à l'appui du processus d'appel d'offres pour les travaux de génie civil ainsi que de la gestion de l'aéroport. Le mandat, les modalités et les conditions ont été soumis au Gouvernement.

## PÉROU

### Renforcement aéronautique et amélioration continue de la sécurité (PER/12/801)

#### *But du projet*

L'objectif de ce projet, financé par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) du Pérou, est de fournir à la DGAC les moyens techniques et professionnels nécessaires pour s'acquitter correctement de ses responsabilités, y compris le renforcement du système de l'aviation civile et l'amélioration continue des niveaux de sécurité, conformément aux Règlements nationaux de l'aviation civile et aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. Entrepris en février 2012, le projet a une durée prévue de cinq ans.

#### *Réalisations du projet*

Un appui soutenu a été fourni dans la préparation de plans d'urgence pour les services de navigation aérienne. Des professionnels nationaux ont été embauchés en vertu de contrats, et une assistance pour les déplacements en mission et une formation ont été fournies à 12 membres du personnel des services de navigation aérienne. Un appui a été fourni à la DGAC pour sa recertification ISO 9001:2008. Du personnel spécialisé a achevé l'automatisation des formulaires d'itinéraires de vol et a mis en place une plate-forme web destinée à consigner les résultats des activités nationales de surveillance de la sûreté de l'aviation. Des services de consultation ont été fournis par des experts de l'OACI en vue de la construction d'une piste parallèle à l'aéroport international Jorge Chávez à Lima.

**Assistance dans le processus d'appel d'offres pour de l'équipement météorologique classique (PER/13/808)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Pérou, était d'offrir une assistance dans le processus d'appel d'offres pour de l'équipement météorologique. Entrepris en décembre 2014 pour une durée prévue de sept mois, ce projet est terminé.

***Réalisations du projet***

Le processus d'appel d'offres est achevé et le contrat a été accordé.

**Assistance dans le processus d'appel d'offres pour des postes de travail de la tour de contrôle (PER/14/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Pérou, était d'offrir une assistance dans le processus d'appel d'offres pour l'amélioration des postes de travail de la tour de contrôle. Entrepris en octobre 2014 pour une durée prévue de sept mois, ce projet est terminé.

***Réalisations du projet***

Le processus d'appel d'offres est achevé et le contrat a été accordé.

**Assistance dans le processus d'appel d'offres pour le repositionnement d'un système radar primaire (PER/14/802)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Pérou, était d'offrir une assistance dans le processus d'appel d'offres pour l'amélioration du système radar primaire de Lima. Entrepris en juin 2015 pour une durée prévue de trois mois, ce projet est terminé.

***Réalisations du projet***

Le processus d'appel d'offres est achevé et le contrat a été accordé.

**Assistance dans le processus d'appel d'offres pour une tour de contrôle mobile classique (PER/15/803)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Pérou, était d'offrir une assistance dans le processus d'appel d'offres pour de l'équipement de tour de contrôle mobile. Entrepris en avril 2015 pour une durée prévue de sept mois, le projet est terminé.

**Réalisations du projet**

Le processus d'appel d'offres a été lancé.

**Assistance dans le processus d'appel d'offres pour un système de passeports électroniques (PER/15/804)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Pérou, était d'offrir une assistance dans le processus d'appel d'offres pour un système de passeports électroniques pour le pays. Entrepris en août 2015, ce projet a une durée prévue de sept mois.

**Réalisations du projet**

Le mandat pour le système de passeports électroniques a été examiné.

**RÉPUBLIQUE DE CORÉE****Programme de formation OACI – République de Corée destiné aux pays en développement (ROK/12/801)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de la République de Corée, est d'aider le ministère du Territoire, des Transports et des Affaires maritimes de la République de Corée (MLTM) dans l'administration d'un programme de formation s'adressant à des participants provenant de pays en développement, sélectionnés par le MLTM. L'assistance comprend le soutien administratif comme la diffusion des renseignements aux États membres et l'envoi de correspondance, y compris les lettres d'avis d'octroi ou de refus de bourses. Entrepris en 2012 pour une durée prévue d'une année, le projet a été signalé comme étant terminé en 2014, mais il a été rouvert en 2015 et prolongé jusqu'à la fin de 2016.

**Réalisations du projet**

Au total, 258 bourses ont été octroyées par l'OACI à des participants de 64 pays en développement pour des formations données au Centre de formation de l'aviation civile de Corée (KCATC) et à l'Académie de l'aviation de la Corporation de l'aéroport international d'Incheon, dans les disciplines suivantes : inspection des aérodromes, politique sur les installations aéroportuaires et de navigation aérienne à l'intention des hauts responsables, construction et exploitation des aéroports, gestion des gaz à effet de serre aux aéroports, exploitation et gestion des systèmes de balisage lumineux des aéroports, évaluation de la chaussée, exploitation des aérogares, politique de l'aviation pour les hauts responsables, sûreté (AVSEC) et sécurité de l'aviation, inspecteurs nationaux, radiophare omnidirectionnel (VOR) à très haute fréquence (VHF) Doppler/dispositif de mesure de distance (DME), outils de sécurité électronique, maintenance des systèmes d'atterrissage aux instruments (ILS), aides de navigation (NAVAID) et contrôle d'approche radar.

**RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE****Service des achats d'aviation civile (CAPS) (TZA/14/701)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité de l'aviation civile de la Tanzanie (TCAA), est d'acquérir des systèmes de surveillance pour les aéroports internationaux. Entrepris en août 2014 pour une durée prévue de 24 mois, ce projet d'acquisition, mis en place dans le cadre d'une entente CAPS conclue entre l'OACI et l'Autorité de l'aviation civile de la Tanzanie en novembre 2014, est toujours en cours.

***Réalisations du projet***

Les spécifications pour l'équipement des systèmes de surveillance ont fait l'objet d'un examen.

**RWANDA****Assistance dans la mise en œuvre d'un projet de passeports électroniques au Rwanda (RWA/15/802)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par la Directorate General of Immigration and Emigration (DGIE) du Rwanda, est de fournir des services de consultation pour la mise en œuvre du projet de passeports électroniques, y compris l'évaluation des exigences des parties prenantes, l'élaboration de spécifications techniques pour la rédaction de l'appel d'offres, l'évaluation des propositions, la surveillance de la mise en œuvre du projet et l'acceptation finale du système. Entrepris en mai 2015 pour une durée prévue de 18 semaines, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de juin 2016.

***Réalisations du projet***

Un expert en passeports électroniques et un expert en contrôle frontalier électronique ont été recrutés. Par suite de l'évaluation de l'infrastructure à clé publique (ICP) de l'État et des processus de travail existants, les écarts ont été recensés en vue d'élaborer des politiques et des règlements connexes. Les spécifications techniques pour l'appel d'offres du projet de passeports électroniques ont été élaborées.

**SINGAPOUR****Programme de formation pour pays en développement Singapour-OACI (SIN/12/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par l'Administration de l'aviation civile de Singapour (CAAS), est d'aider à administrer un programme de formation de participants provenant de pays en développement et sélectionnés par l'Académie de l'aviation de Singapour (SAA). L'assistance comprend le soutien administratif comme la diffusion des renseignements

aux États membres et l'envoi de correspondance, y compris les lettres d'avis d'octroi ou de refus de bourses de recherche et d'étude. Entrepris en 2012 pour une durée prévue d'un an, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de mars 2019.

#### ***Réalisations du projet***

Quatre-vingt-huit participants provenant de 42 pays en développement ont obtenu des bourses d'études et ont été retenus pour suivre des cours, des programmes et des ateliers organisés à la SAA dans les domaines suivants : services de navigation aérienne (ANS), leadership et gestion, gestion du trafic aérien (ATM), analyse et enquête sur la sécurité, gestion de l'aviation civile, gestion de situations d'urgence, audits de sécurité des services de circulation aérienne, cours à l'intention des inspecteurs de la supervision de la sécurité (navigabilité et opérations aériennes), programme national de sécurité (PNS), et une bourse de leadership en aviation a été accordée en vue de l'obtention d'un diplôme en gestion de l'aviation civile.

#### **Assistance au Changi Airport Group (Singapour) Pte Ltd pour l'amélioration de la sécurité côté piste à l'aéroport de Changi (SIN/13/802)**

##### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Changi Airport Group (CAG), était d'aider le CAG à améliorer la gestion de la sécurité côté piste à l'aéroport de Changi. Le projet visait en particulier à passer en revue les tendances et les statistiques en matière d'accidents/incidents en vue d'établir un plan global de gestion de la sécurité côté piste, de développer une culture de sécurité dans les opérations liées aux aires de trafic et d'améliorer la gestion du risque de dommage par corps étrangers (FOD). Entrepris en décembre 2014 pour une durée prévue de cinq mois, le projet est terminé.

##### ***Réalisations du projet***

Dans le cadre d'un exercice de comparaison, des entrevues ont été menées auprès de représentants d'autres aéroports en ce qui concerne leurs programmes de gestion du risque FOD. Les documents pertinents de l'OACI et de l'Autorité de l'aviation civile de Singapour (CAAS) ainsi que les rapports et documents de projets antérieurs du CAG ont fait l'objet d'un examen. L'expert en exploitation aéroportuaire a effectué une visite sur place dans le but d'examiner et d'évaluer le programme de gestion du risque FOD de l'aéroport de Changi.

#### **Assistance au Changi Airport Group (Singapour) Pte Ltd en vue d'assurer la sécurité de l'aérodrome pendant l'expansion de l'aéroport (SGP/14/801)**

##### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Changi Airport Group (CAG), était de fournir des conseils au CAG sur la méthode de construction utilisée pour l'agrandissement de l'aéroport, y compris les activités de pose de câbles et de tuyaux et d'amélioration des sols à proximité immédiate de la piste en service. Entrepris en mars 2015 pour une durée prévue de deux mois et demi, le projet est terminé.

**Réalisations du projet**

Un ingénieur civil expert des aérodromes et un ingénieur civil expert de la certification des aérodromes ont été recrutés et envoyés à l'aéroport de Changi pour y réaliser des activités sur le terrain. Une assistance a été fournie au CAG en matière de certification des aéroports et de construction. Les impacts potentiels sur la sécurité des opérations ont été recensés. Des recommandations sur les mesures de contrôle des risques ont été faites, et les plans d'intervention d'urgence et les programmes de formation associés à la construction ont fait l'objet d'un examen.

**Consultation relative à un audit majeur mené par l'autorité de l'aviation civile de Singapour de l'aéroport de Changi (SGP/15/801)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par l'Autorité de l'aviation civile de Singapour (CAAS), était de donner à la CAAS un appui consultatif en ce qui concerne la réalisation d'un audit majeur de l'aéroport de Changi, visant à vérifier la conformité à l'Annexe 14 — *Aérodromes* de l'OACI, ainsi qu'à d'autres meilleures pratiques et règlements nationaux pertinents. Entrepris en juillet 2015 pour une durée prévue 35 jours ouvrables, le projet est terminé.

**Réalisations du projet**

Une assistance a été fournie à la CAAS pour la réalisation d'un audit majeur de l'aéroport de Changi en vue de son processus de recertification. Des éléments d'orientation ont été fournis pour la révision du système de gestion de la sécurité (SGS) du CAG pour qu'il puisse être adapté à l'étendue et à la complexité de ses opérations et intégré dans les activités quotidiennes.

**Assistance au Changi Airport Group (Singapour) Pte Ltd en ce qui concerne la compatibilité des systèmes d'arrêt des aéronefs eu égard à la sécurité de l'exploitation des aéronefs sur une piste servant à la fois à des fins civiles et militaires (SGP/15/802)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par le Changi Airport Group (CAG), est de fournir une assistance au CAG en ce qui concerne la compatibilité des systèmes d'arrêt des aéronefs à crosse et à câble avec l'exploitation sécuritaire des aéronefs sur la piste 3 (02R/20L) utilisée à des fins civiles et militaires à l'aéroport de Changi. Entrepris en octobre 2015 pour une durée prévue d'un mois et demi, ce projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2016.

**Réalisations du projet**

Le recrutement et l'affectation d'un ingénieur civil d'aérodromes et d'un expert en conception de procédures de vol ont été entrepris.

**SOMALIE****Administration provisoire de l'aviation civile somalienne (CACAS)/Services d'information de vol de la Somalie (FISS) (SOM/95/901)*****But du projet***

Ce projet, financé par les redevances aéronautiques perçues par l'intermédiaire de l'Association du transport aérien international (IATA) et créé dans le cadre d'un accord de partage des coûts avec le PNUD, reposait sur l'autorisation donnée à l'OACI par le Secrétaire général de l'ONU d'agir dans les questions d'aviation civile intéressant la Somalie. Son objectif était d'apporter une assistance, sous la supervision du Directeur de la coopération technique de l'OACI, dans l'exploitation et la maintenance des installations, équipements et services essentiels pour le transport aérien international. Cela comprenait : les vols humanitaires et vols de secours et les opérations aériennes locales dans la région d'information de vol (FIR) Mogadishu, dans la mesure du possible, pour répondre aux impératifs immédiats en matière de sécurité ; l'aide à la remise en état et au développement de l'infrastructure aéronautique, là où c'est réalisable et pourvu que ces activités fussent financées de sources autres que les redevances de navigation aérienne ; ainsi que des activités visant à planifier, programmer et développer un noyau essentiel pour l'établissement d'une structure fonctionnelle d'administration de l'aviation civile pour le Gouvernement de la Somalie. Entrepris en 1996 pour une durée prévue de sept ans, ce projet avait été d'abord prolongé jusqu'à la fin de 2006. En raison de l'instabilité politique persistante et de l'inexistence d'un gouvernement national fonctionnel, il a par la suite été prolongé jusqu'à la fin de 2012. Compte tenu de l'expiration du mandat des Nations Unies et à la suite à un accord avec le Gouvernement fédéral de la Somalie (FGS), le projet est passé d'un environnement de l'ONU au statut de projet bilatéral entre l'OACI et le FGS, et a été intégré dans le projet SOM/95/901 (fonds d'affectation spéciale) et ultérieurement dans le nouveau projet SOM/14/802 qui a commencé en février 2015.

***Réalisations du projet***

Les activités d'acquisition permanentes dans le cadre de ce projet sont terminées, y compris l'acquisition d'équipement de communications contrôleur-pilote par liaison de données (CPDLC) et de surveillance dépendante automatique en mode contrat (ADS-C) qui doit être situé au bureau de projet à Nairobi. Les activités d'exploitation et le personnel de projet ont été transférés au projet SOM/14/802. Les fonds provenant des redevances aéronautiques perçues par l'intermédiaire de l'IATA continuent d'être versés dans le fonds d'affectation spéciale SOM/95/901.

**Renforcement des capacités en matière de réglementation de l'aviation par l'établissement d'un cadre juridique efficace pour la Somalie et d'un système de surveillance de la sécurité des services de navigation aérienne (SOM/14/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement fédéral de la Somalie, est de renforcer les capacités de la Somalie en ce qui concerne la réglementation de l'aviation civile par l'établissement d'un cadre juridique efficace en matière de réglementation relative à la sécurité et de surveillance des services de navigation aérienne (ANS) dans la région d'information de vol (FIR) Mogadishu. Entrepris en mai 2015, ce projet a une durée prévue de 12 mois.

***Réalisations du projet***

Le recrutement d'un expert en législation de l'aviation a été entrepris.



**Mise en œuvre d'un plan de transition : Établissement d'un centre de contrôle régional dans la FIR Mogadishu (SOM/14/802)*****But du projet***

Ce projet, financé par le Gouvernement fédéral de la Somalie (FGS), a pour objectif la mise en œuvre du plan de transition pour le transfert du contrôle de l'espace aérien et de la prestation des services de navigation aérienne (ANS) dans la région d'information de vol (FIR) Mogadishu du projet Services d'information de vol pour la Somalie (FISS) de l'OACI à Nairobi au FGS, et ce, sans interruption de la prestation des services pendant la transition. Entrepris en février 2015, le projet a une durée prévue de 39 mois.

***Réalisations du projet***

Le nouveau projet inclut l'ancien projet « Services d'information de vol pour la Somalie (FISS) » et continue de fournir aux aéronefs 24 heures sur 24 des services d'information de vol (FIS), notamment des services d'information aéronautique (AIS), des services de communications aéronautiques (AEROCOM) et des services météorologiques aéronautiques (AEROMET) pour les vols dans la FIR Mogadishu, depuis le bureau du projet situé à Nairobi. Le contrat pour la mise en place d'un système de contrôleur-pilote par liaison de données (CPDLC) et de surveillance dépendante automatique en mode contrat (ADS-C) au centre d'information de vol de Nairobi, qui avait été suspendu, a été remis en vigueur et la mise en place a été entreprise. Une liaison étroite a été maintenue avec les autorités de l'aviation civile de la Somalie en vue de leur fournir du soutien et des conseils pour le renforcement des capacités en matière de réglementation et de gestion des services de l'aviation civile. En préparation au transfert des services de navigation aérienne (ANS), du nouveau personnel a été recruté et formé dans le cadre du projet.

**Assistance au Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) pour l'évaluation des aéroports (SUD/09/802)*****But du projet***

L'objectif du projet, financé par Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP), était de prêter assistance à l'UNSOA pour l'évaluation des aéroports. Entrepris en septembre 2015 pour une durée prévue de trois semaines, le projet est terminé.

***Réalisations du projet***

Une évaluation des aéroports de Mogadishu, Baidoa, Beledweyne, Kismaayo et Baledogle a été effectuée. Des spécifications techniques ont été élaborées pour la maintenance, la remise en état et la construction de l'infrastructure et des surfaces côté piste en conformité avec les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. Des énoncés généraux des travaux à accomplir ont été élaborés pour chaque projet de remise en état/construction d'aéroport. Un rapport sur les activités a été soumis au Département de l'appui aux missions (DAM) des Nations Unies.

**SOUDAN****Services de consultation pour l'Autorité de l'aviation civile du Soudan (SUD/11/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement du Soudan, est d'assurer la conformité de l'Autorité de l'aviation civile du Soudan (SCAA) aux conventions relatives à l'aviation internationale, aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et aux éléments d'orientation connexes, et de renforcer la capacité de la SCAA à revoir, actualiser et appliquer efficacement les règlements, procédures, documents et manuels relatifs à la supervision de la sécurité, à la gestion du trafic aérien (ATM) et à la délivrance des licences du personnel, selon les normes et les exigences nationales et internationales. Entrepris en septembre 2011 pour une durée prévue de douze mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de septembre 2016.

***Réalisations du projet***

La fourniture de services par un expert international de la médecine aéronautique se poursuit. Des services de consultation ont été donnés à la SCAA pour l'établissement d'éléments d'orientation destinés aux médecins légistes aéronautiques.

**SOUDAN DU SUD****Assistance à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) (SUD/09/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) des Nations Unies, était de donner des conseils techniques à la MINUSS et d'assurer la supervision de la construction d'une aire de trafic pour le stationnement des aéronefs et de voies de circulation adjacentes à l'aéroport international de Juba. Entrepris en juillet 2014 pour une durée prévue de deux mois et achevé en 2014, puis repris en 2015, le projet est maintenant terminé.

***Réalisations du projet***

Les conditions du sol/surface ont été évaluées à l'aéroport international de Juba. Pour assurer la conformité aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI, une assistance a été fournie à la MINUSS par le biais d'activités de surveillance pendant l'analyse des matériaux et des couches de chaussée et l'évaluation du plan de travaux de construction. Des spécifications et lignes directrices techniques à inclure dans les travaux de construction ont été proposées, et un rapport des activités a été soumis au Département de l'appui aux missions (DAM) des Nations Unies.

**Assistance à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abiyé (FISNUA) (SUD/09/802)*****But du projet***

L'objectif du projet, financé par le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP), était de prêter assistance à la FISNUA en ce qui concerne la conception d'un énoncé de travaux pour la piste, l'aire de trafic et la voie de circulation à l'aérodrome d'Athony. Entrepris en février 2015 pour une durée prévue de trois semaines, le projet est terminé.

***Réalisations du projet***

Des choix techniques pour les travaux à effectuer à l'aérodrome d'Athony ont été définis et leur faisabilité, évaluée. Sur la base des résultats de ces activités, un énoncé technique des travaux à réaliser pour la construction des surfaces côté piste a été élaboré.

**URUGUAY****Service des achats d'aviation civile (CAPS) (URU/05/701)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par la Direction de l'aviation civile et de l'infrastructure (DINACIA), est d'acquérir des équipements pour renforcer les autorités aéronautiques. Entrepris en août 2014 pour une durée prévue de 18 mois, ce projet d'acquisition, mis en place dans le cadre d'une entente CAPS conclue entre l'OACI et la DINACIA en janvier 2006, est en cours.

***Réalisations du projet***

L'acquisition d'un véhicule de lutte contre l'incendie a été effectuée et la formation pertinente a été donnée à deux membres du personnel national. L'équipement acquis a été mis en service et est sous garantie.

**Renforcement de la Direction de l'aviation civile et de l'infrastructure (DINACIA) (URU/08/801)*****But du projet***

Les objectifs de ce projet, financé par le Gouvernement de l'Uruguay, sont d'assurer la fourniture de ressources techniques, administratives et professionnelles permettant à l'Autorité de l'aviation civile d'assumer ses responsabilités de supervision de la sécurité en conformité avec les normes et pratiques recommandées de l'OACI et les Règlements aéronautiques d'Amérique latine (LAR), et de moderniser les services de la circulation aérienne. Entrepris en 2009 pour une durée prévue de quatre ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin d'août 2019.

**Réalisations du projet**

Un appui soutenu a été fourni à l'Autorité nationale pour la mise en œuvre d'un plan complet de surveillance continue de la supervision de la sécurité, dont dix inspections dans les domaines des opérations aériennes et de la navigabilité, et aux autorités locales, par le recrutement de professionnels nationaux dans des domaines spécialisés, y compris des ingénieurs en aéronautique et technologie de l'information, des inspecteurs de l'exploitation et de la navigabilité, un conseiller en affaires internationales et un spécialiste en ressources humaines (RH). De la formation a été donnée dans les domaines suivants : opérations aériennes, assurance de la qualité, Règlements aéronautiques d'Amérique latine (LAR) et licences du personnel. Les activités de formation ont compris 17 séminaires et ateliers à l'intention de 75 membres du personnel national. Vingt-cinq experts internationaux ont été recrutés dans les domaines de l'organisation de l'aviation civile, des ressources humaines et des systèmes de gestion de la sécurité.

**LISTE DES PROJETS INTER-PAYS ET INTERRÉGIONAUX****RÉGION AFRIQUE****Assistance pour l'établissement de l'Agence du Groupe de l'Accord de Banjul chargée des enquêtes sur les accidents (BAGAIA) (BGA/09/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par les États membres du Groupe de l'Accord de Banjul (BAG) (Cabo Verde, Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria et Sierra Leone), avec un appui financier et en nature de la Banque africaine de développement et de la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis, est d'aider les États membres du BAG à mettre sur pied l'Agence du BAG chargée des enquêtes sur les accidents (BAGAIA), dont le rôle est d'aider en particulier les États membres du BAG à réaliser des enquêtes indépendantes sur les accidents et les incidents graves d'aviation conformément aux normes internationales. Entrepris en septembre 2012 pour une durée initiale de douze mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2016.

***Réalisations du projet***

Une enquête sur les incidents graves a été menée conjointement par la BAGAIA et l'État d'occurrence. Le rapport d'enquête a été finalisé. Trente-six représentants des États membres du BAG, de l'OACI et de l'industrie ont participé à la 14<sup>e</sup> réunion plénière du BAG à Praia, Cabo Verde. Les troisième et quatrième cours sur les enquêtes d'accident d'aviation (AAI) de la BAGAIA ont été donnés respectivement à Lagos et à Abuja au Nigéria. Organisés par le Commissaire de la BAGAIA et deux autres instructeurs, ces cours ont été suivis par 79 participants. Une réunion informelle de la Commission de la BAGAIA s'est tenue en marge des cours AAI.

**Projet de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité — SADC (COSCAP-SADC) (RAF/01/802)*****But du projet***

Ce projet est financé par les États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Swaziland, Zambie et Zimbabwe), avec des apports financiers et en nature de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AES A) et de la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis. Son objectif est l'établissement d'une organisation coopérative régionale permanente ou semi-permanente appelée Organisation de la sécurité de l'aviation de la SADC (SASO), qui aura pour mandat d'assurer l'éventail complet ou partiel, selon les besoins, des fonctions de certification et de surveillance pour le compte des États membres de la SADC et d'établir un centre de ressources pour la formation dans ces domaines. Entrepris en avril 2008 pour une durée prévue de 30 mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de mars 2016.

***Réalisations du projet***

Une assistance continue a été fournie pour l'établissement de la SASO. Une formation en classe et en cours d'emploi a été donnée aux États membres de la SADC dans plusieurs domaines : services de navigation aérienne (ANS), certification des exploitants de transport aérien, législation de l'aviation, marchandises dangereuses, facteurs humains,

surveillance et exploitants des pays tiers/évaluation de la sécurité des aéronefs étrangers. En collaboration avec l'AESA et dans le cadre du projet Soutien de l'amélioration de la sûreté de l'aviation en Afrique (SIASA), des cours de formation ont été donnés à des inspecteurs de la navigabilité sur les impacts de l'évolution technologique sur la navigabilité et sur les certificats des exploitants aériens et les spécifications relatives aux opérations connexes. Des missions d'assistance technique ont été effectuées en vue d'aider les États membres dans la mise en œuvre des plans d'actions correctrices (CAP).

#### **Projet de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité — UEMOA (COSCAP-UEMOA) (RAF/01/807)**

##### ***But du projet***

Ce projet est financé par les États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) et la Mauritanie, avec des contributions financières et en nature de la Banque africaine de développement, de la société Boeing, de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA), de la Commission européenne et de la Coopération française. Ses objectifs sont de rehausser la sécurité du transport aérien, de développer les connaissances et les compétences techniques des inspecteurs nationaux grâce à une formation théorique et en cours d'emploi, d'exécuter des tâches de certification et de surveillance des exploitants aériens pour le compte des autorités de l'aviation civile, et d'établir un programme d'inspection et de certification des aérodromes qui mènera à la création d'un organisme de sécurité aéronautique regroupant les États membres. Entrepris en 2004 pour une durée prévue de trois ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2016.

##### ***Réalisations du projet***

La réglementation commune de la sécurité de l'aviation a été revue, mise à jour et validée, avec la participation active des inspecteurs nationaux de la sécurité de l'aviation des États membres, et d'autres éléments d'orientation ont été élaborés pour les inspecteurs nationaux. Une assistance continue a été fournie pour la création de l'Agence communautaire de supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile (ACSAC), sous forme d'élaboration des procédures internes de la future agence. Une formation a été offerte à 97 inspecteurs nationaux de la sécurité de l'aviation dans les domaines suivants : licences du personnel, opérations aériennes, certification des aérodromes, et application des éléments d'orientation. Le personnel du projet a contribué à la préparation et à la conduite de la 11<sup>e</sup> réunion du Comité directeur du COSCAP-UEMOA. Des missions d'assistance technique ont été effectuées au Bénin, en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo dans les domaines suivants : licences du personnel, navigabilité, opérations aériennes, certification des aérodromes et ressources humaines.

#### **Assistance aux Autorités africaines et malgaches de l'aviation civile (AAMAC) pour l'établissement d'une entité internationale de supervision de la sécurité (RAF/10/801)**

##### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par les AAMAC [constituées par les États membres de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo], est d'aider les AAMAC à passer de leur cadre coopératif actuel à celui d'une organisation

internationale (organisme régional de supervision de la sécurité) qui aidera ses États membres à s'acquitter de leurs fonctions de supervision de la sécurité, selon les besoins. Entrepris en septembre 2010 pour une durée prévue de douze mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de juin 2016.

### **Réalisations du projet**

Une assistance continue a été fournie pour l'établissement du secrétariat exécutif des AAMAC, y compris une séance d'information donnée au nouveau Secrétaire exécutif. Le règlement du personnel et le règlement financier ont été finalisés, le plan de travail pour 2016 a été préparé et les descriptions d'emploi pour le personnel à recruter ont été revues. La rédaction de manuels sur les frais et les procédures de surveillance a commencé.

### **Assistance à l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) (RAF/11/801)**

#### **But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) (comprenant le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République centrafricaine, le Sénégal, le Tchad et le Togo) et la France, est d'aider à l'acquisition de systèmes de radar secondaire de surveillance monopulse (MSSR) avec fonctionnalité mode S et de gestion du trafic aérien (ATM) pour appuyer les opérations de contrôle du trafic aérien régional, d'approche et d'aérodrome et les services connexes, y compris tous les travaux de génie civil nécessaires à fournir à l'ASECNA dans le cadre de son projet d'extension de la surveillance. Entrepris en décembre 2011 pour une durée prévue de 18 mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de novembre 2016.

### **Réalisations du projet**

La fonction d'ATM a été mise en place avec succès aux sites suivants : Bamako (Mali), Bissau (Guinée-Bissau) et Cotonou (Bénin). La mise à niveau relative à la fonction de transmission de données aux points de grille sous forme binaire (GRIB) 2 sur les systèmes ATM ainsi que la mise en œuvre d'un réseau du service fixe des télécommunications aéronautiques (RSFTA) utilisant le protocole Internet (IP) qui faisait partie du contrat et des amendements ont été réalisées avec succès. La défaillance repérée sur les systèmes de rotation du radar a été corrigée sur tous les sites. La portée du projet a été élargie encore davantage de façon à inclure l'acquisition de simulateurs aux aérodromes et en route ainsi que des équipements et services connexes. La conception détaillée du système a été approuvée. L'OACI et l'ASECNA ont assisté aux tests d'acceptation usine des simulateurs. L'équipement a par la suite été expédié aux sites concernés. Une formation initiale en usine sur l'exploitation et les aspects techniques des simulateurs a été donnée au personnel de l'ASECNA.

### **Audit technique et opérationnel du réseau satellitaire de la Région Afrique-océan Indien (AFISNET) (RAF/13/602)**

#### **But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par les États membres et les organisations du Comité de gestion du réseau satellitaire (SNMC), c'est-à-dire l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), l'Autorité de l'aviation civile du Ghana (GCAA), l'Agence de gestion de l'espace aérien du Nigéria (NAMA) et la

Région d'information de vol (FIR) Roberts, était d'aider à la réalisation d'un audit technique et opérationnel du réseau satellitaire de la Région Afrique-océan Indien (AFISNET) et de produire un rapport sur les carences observées avec des recommandations de mesures correctrices, ainsi qu'un plan détaillé de développement du réseau (architecture, protocole, techniques d'accès, coût) accompagné d'une mise en œuvre échelonnée. Entrepris en décembre 2013 pour une durée prévue de quatre mois, le projet est terminé.

### **Réalisations du projet**

Les négociations contractuelles avec la firme de consultation sélectionnée pour la réalisation de l'audit ont été menées. Suivant la réunion de lancement tenue à Lagos, Nigéria, à laquelle ont participé des représentants de l'ASECNA, de la GCAA, de la NAMA et de la FIR Roberts, dix stations terrestres ont été évaluées. Conformément au contrat, deux rapports intérimaires ont été rédigés, puis examinés à la réunion de suivi des progrès réalisés tenue à Accra (Ghana). Un projet de rapport final a été soumis au SNMC, puis a fait l'objet d'un examen à une réunion tenue à Dakar (Sénégal). Le projet de rapport a été finalisé et présenté aux chefs de la direction et aux directeurs généraux des organisations participantes qui ont approuvé les rapports et les recommandations. Un plan de mise en œuvre a été élaboré par le SNMC et soumis pour approbation aux chefs de la direction et aux directeurs généraux des organisations membres du SNMC. Les progrès réalisés ont été présentés à la réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre de la navigation aérienne (APIRG) tenue à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).

### **Programme africain de procédures de vol (AFPP) (RAF/14/801)**

#### **But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par l'Angola, le Burkina Faso, Cabo Verde, le Cameroun, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Kenya, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo, et par une contribution de la France au Fonds de l'OACI pour la sécurité (SAFE), est d'aider les États à acquérir une capacité durable dans le domaine des procédures de vol aux instruments (IFP) de sorte qu'ils puissent respecter leurs engagements au titre de la Résolution A37-11 de l'Assemblée sur la mise en œuvre de la navigation fondée sur les performances (PBN) et leurs obligations en matière de qualité de leurs IFP. La Guinée-Bissau, Madagascar et le Zimbabwe ont participé à ce projet en qualité d'États usagers et non d'États contributeurs. Ce projet, qui a débuté en juin 2014, devrait durer trois ans.

#### **Réalisations du projet**

Deux ateliers sur l'assurance de la qualité (QA) des IFP et un atelier sur la conception de l'espace aérien ont été tenus. Une formation a été donnée sur la conception et l'approbation des Procédures pour les services de navigation aérienne — Exploitation technique des aéronefs (PANS-OPS). Un soutien a été fourni à cinq États membres en ce qui concerne la conception des procédures de vol PBN et classiques. Une assistance a été fournie dans l'élaboration de plans nationaux de mise en œuvre de la PBN et l'approbation des procédures PBN. La mise en œuvre d'un service de conception des procédures de vol a été entreprise, et une formation en cours d'emploi a été donnée aux concepteurs de procédures de vol de deux États membres.

## RÉGION AMÉRIQUES

### Formation de personnel aéronautique dans la Région CAR/SAM (RLA/97/903)

#### *But du projet*

L'objectif de ce projet, financé par le Gouvernement de l'Espagne, est d'améliorer la gestion opérationnelle des fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP), des exploitants d'aéroports et d'autres fournisseurs de services, grâce à la participation à des conférences, séminaires et programmes de bourses de perfectionnement. Entrepris en 1997 et terminé en 2014, le projet a été repris pour d'autres activités en 2015 et prolongé jusqu'à la fin de 2106.

#### *Réalisations du projet*

Deux séminaires internationaux sur la gestion des ressources humaines et les aéroports régionaux ont été organisés avec la participation de 87 fonctionnaires des administrations de l'aviation civile de la région. Sur le plan de la coopération internationale, 43 bourses de formation d'une durée de deux semaines chacune ont été attribuées pour un programme de maîtrise dans le domaine des aéroports qui couvrait des sujets comme les opérations aéroportuaires, les services de navigation aérienne et la gestion des aéroports.

### Système régional de supervision de la sécurité (RLA/99/901)

#### *But du projet*

Ce projet est financé par les Gouvernements de l'Argentine, de la Bolivie (État plurinational de), du Brésil, du Chili, de la Colombie, de Cuba, de l'Équateur, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela (République bolivarienne du), avec la participation d'Airbus en qualité d'observateur. Son objectif est d'établir et de faire fonctionner un système régional de supervision de la sécurité (RASOS) avec le soutien technique, logistique et administratif nécessaire. Entrepris en 2001 pour une durée prévue de cinq ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2016.

#### *Réalisations du projet*

Ce projet a continué de gérer l'harmonisation des règlements aéronautiques de l'Amérique latine (LAR) et des procédures connexes, ainsi que les réunions d'experts, les activités multinationales de certification et de surveillance, les programmes de formation et l'appui technique aux États membres. Douze LAR ainsi que les documents connexes ont été élaborés et amendés, relativement aux Annexes suivantes de l'OACI : Annexes 1 — *Licences du personnel*, 2 — *Règles de l'air*, 6 — *Exploitation technique des aéronefs*, 7 — *Marques de nationalité et d'immatriculation des aéronefs*, 8 — *Navigabilité des aéronefs*, 14 — *Aérodromes*, 16 — *Protection de l'environnement*, 18 — *Sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses* et 19 — *Gestion de la sécurité*. Une formation en supervision de la sécurité a été fournie à 436 membres du personnel de l'aviation civile de l'Argentine, de la Bolivie (État plurinational de), de la Colombie, de l'Équateur, du Panama, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela (République bolivarienne du), et des activités multinationales ont été menées comprenant la certification d'organisations de maintenance, de centres de formation et de centres médicaux. Un projet LAR en matière de services de navigation aérienne (ANS) a été mis en œuvre en Argentine, en Bolivie (État plurinational de), en Colombie, en Équateur, au Pérou et en Uruguay, ce qui a permis la création de modèles de règlements pour les Annexes 10 — *Télécommunications aéronautiques* et 11 — *Services de la circulation aérienne* de l'OACI ainsi qu'un manuel d'inspection des ANS. Le premier cours destiné aux inspecteurs gouvernementaux des ANS a été donné à

25 participants provenant de 14 États. Dans le cadre du programme national de sécurité, l'Uruguay a reçu le soutien de 15 spécialistes dans les domaines suivants : licences du personnel, exploitation des aéronefs, navigabilité, services de navigation aérienne et enquêtes sur les accidents et incidents d'avion.

#### **Réseau numérique de communications, navigation et surveillance (CNS) — Gestion du réseau numérique d'Amérique du Sud (REDDIG) et administration du segment satellitaire (RLA/03/901)**

##### ***But du projet***

Ce projet est financé par les Gouvernements de l'Argentine, de la Bolivie (État plurinational de), du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Équateur, de la France, du Guyana, du Paraguay, du Pérou, du Suriname, de Trinité-et-Tobago, de l'Uruguay et du Venezuela (République bolivarienne du). Son objectif est d'instaurer un mécanisme multinational pour gérer le réseau numérique de communications, navigation et surveillance (CNS) par le réseau numérique d'Amérique du Sud (SAM) REDDIG et de moderniser les communications du service fixe aéronautique pour les rendre homogènes, interconnectables et interopérables avec d'autres réseaux numériques de la Région Caraïbes/Amérique du Sud (CAR/SAM). Depuis l'établissement du mécanisme multinational, le projet gère temporairement le réseau REDDIG et met en œuvre des applications dans le secteur CNS/gestion du trafic aérien (ATM), conformément aux dispositions du Plan régional de navigation aérienne — Document de mise en œuvre des installations et services (FASID) pour la Région CAR/SAM. Entrepris en 2003 pour une durée prévue de cinq ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2018.

##### ***Réalisations du projet***

Le projet a continué de gérer efficacement le réseau REDDIG et d'administrer le segment satellitaire en fournissant à tous les États membres un réseau solide et fiable qui appuie les services de télécommunications aéronautiques dans la région avec les normes les plus élevées de qualité et de disponibilité, et d'aider à la mise en œuvre de nouveaux services. REDDIG II a été mis en service. L'installation d'un autre nœud à Brasilia a été entreprise. Des cours de formation ont été donnés à 13 techniciens réseau.

#### **Transition au système mondial de navigation par satellite (GNSS) dans la Région Caraïbes/Amérique du Sud (CAR/SAM) — Solution de renforcement pour les Caraïbes, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud (SACCSA) (RLA/03/902)**

##### ***But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par les Gouvernements de la Colombie, du Costa Rica, de l'Espagne, du Panama, de Trinité-et-Tobago, du Venezuela (République bolivarienne du) ainsi que par la Corporation des services de navigation aérienne d'Amérique centrale (COCESNA), était de planifier le développement des aspects techniques, financiers et opérationnels d'un système de renforcement satellitaire (SBAS) préopérationnel pour la Région Caraïbes/Amérique du Sud CAR/SAM, en tenant compte de l'évolution du GNSS, des recommandations de la onzième Conférence de navigation aérienne et des conclusions du Groupe régional CAR/SAM de planification et de mise en œuvre (GREPECAS). Entrepris en novembre 2003 pour une durée prévue de quatre ans, ce projet est terminé.

**Réalisations du projet**

Le transfert de la coordination technique du projet de l'« Aeropuertos Españoles y Navegación Aérea » (AENA) à l'« Unidad Administrativa de la Aeronáutica Civil » (AEROCIVIL) Colombia est terminé.

**Coopération technique fournie à la Commission latino-américaine de l'aviation civile (CLAC) (RLA/06/801)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par 22 États membres de la Commission latino-américaine de l'aviation civile (CLAC), est d'apporter une assistance administrative dans la gestion du Secrétariat de la CLAC. Ce projet découle des nouveaux arrangements de travail conclus le 21 décembre 2005 entre le Président du Conseil de l'OACI et le Président de la CLAC, qui tiennent compte de ce que cette organisation régionale est devenue administrativement et financièrement autonome. Ces arrangements sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Entrepris en janvier 2007, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2017.

**Réalisations du projet**

Un soutien continu a été apporté par de nombreuses activités, dont une formation en gestion administrative, des réunions, des séminaires, le traitement de deux bourses et des modalités de voyage connexes.

**Concept opérationnel de gestion du trafic aérien (ATM) et appui technologique correspondant en matière de communications, navigation et surveillance (CNS) (RLA/06/901)****But du projet**

Les objectifs de ce projet, financé par les Gouvernements de l'Argentine, de la Bolivie (État plurinational de), du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Équateur, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela (République bolivarienne du), sont de développer et d'appliquer les initiatives du Plan mondial de navigation aérienne (GANP), ce qui permettra de passer d'un système de gestion du trafic aérien (ATM) basé sur des aides au sol à un système fondé sur les performances des aéronefs ; de mettre en œuvre un système d'assurance de la qualité des services d'information aéronautique et des systèmes de gestion de la sécurité qui soient conformes aux normes internationales ; et d'élaborer une stratégie pour la mise en œuvre et l'intégration de systèmes ATM automatisés dans la Région Caraïbes/Amérique du Sud (CAR/SAM) afin de faciliter l'échange de renseignements et la prise conjointe de décisions concernant tous les éléments du système ATM. Entrepris en 2007 pour une durée prévue de cinq ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2017.

**Réalisations du projet**

Un appui soutenu a été donné pour les activités requises par le Groupe de mise en œuvre de l'Amérique du Sud (SAM/IG) en ce qui concerne les plans de navigation aérienne (ANP), ce qui comprend la restructuration de l'espace aérien de la région et un soutien à la mise en œuvre et à l'automatisation de la navigation fondée sur les performances (PBN), ainsi que le système de gestion de l'information aéronautique (AIM) et les systèmes de météorologie aéronautique. De la formation sur la PBN, les Procédures pour les services de navigation aérienne — Aéroports (PANS-AGA), les systèmes automatisés et les techniques d'audit des systèmes AIM et de météorologie aéronautique a été donnée à 259 membres du personnel technique de Colombie, d'Argentine, du Panama, de l'Équateur et de l'Uruguay, et 35 missions ont été menées dans ces États.

**Mise en œuvre de systèmes de navigation aérienne fondée sur les performances dans la Région Caraïbes (RLA/09/801)*****But du projet***

Ce projet est financé par les États/Territoires et organisations participants [Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, États-Unis, France (Antilles françaises), Grenade, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, République dominicaine, Royaume-Uni (Anguilla, Bermudes, Îles Caïmanes, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques et Montserrat), Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Trinité-et-Tobago, le Système de supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation des Caraïbes (CASSOS), la Corporation des services de navigation aérienne d'Amérique centrale (COCESNA) et l'Autorité de l'aviation civile des Caraïbes orientales (ECCAA)]. L'objectif est d'apporter une assistance aux États/Territoires/Organisations de la Région Caraïbes (CAR) pour stimuler la mise en œuvre de systèmes de navigation aérienne fondée sur les performances menant à un système mondial de gestion du trafic aérien sans discontinuité. Les systèmes de navigation aérienne seront appropriés sur le plan opérationnel, techniquement réalisables et économiquement viables ; ils seront harmonisés avec le Plan mondial de navigation aérienne (GANP), le Plan de navigation aérienne (ANP) régional Caraïbes/Amérique du Sud (CAR/SAM) et le Plan régional de mise en œuvre de la navigation aérienne fondée sur les performances Amérique du Nord-Caraïbes (NAM/CAR) (NAM/CAR RPBANIP). Entrepris en 2009 pour une durée prévue de quatre ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2016.

***Réalisations du projet***

La sécurité et l'efficacité des opérations en route, dans l'espace aérien terminal et dans les aéroports ont été améliorées grâce à la mise en œuvre de systèmes de navigation aérienne fondée sur les performances. Le nombre d'aéroports ayant reçu leur certification dans la Région CAR a augmenté, le taux passant de 23 à 34,5 %. Les agents d'aéroport des autorités de l'aviation civile de la Région CAR ont fourni aux parties prenantes des conseils, des processus et des procédures leur permettant d'accélérer la certification des aéroports et d'améliorer les inspections d'aéroports.

**Obtention d'une assistance pour le processus d'appel d'offres pour la transition à MEVA III (RLA/12/902)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par Aruba, les Bahamas, le Belize, le Costa Rica, Cuba, le Guatemala, Haïti, le Honduras, la Jamaïque, le Mexique, le Nicaragua, la République dominicaine et le Royaume-Uni (Îles Caïmanes), était de fournir une assistance au processus d'acquisition de la transition à MEVA III. Entrepris en 2012 pour une durée prévue de 18 semaines, ce projet est terminé.

***Réalisations du projet***

Les membres MEVA ont approuvé les résultats de l'assistance au processus d'acquisition pour l'appel d'offres relatif à la transition à MEVA III.

**COCESNA — Assistance technique pour la surveillance du projet de remise en état des centres de contrôle de la circulation aérienne en Amérique centrale (RLS/13/801)*****But du projet***

L'objectif de ce projet, financé par la Corporation des services de navigation aérienne d'Amérique centrale (COCESNA), est d'apporter un appui à la COCESNA dans la surveillance sur le terrain et la supervision des activités réalisées sous contrat pour la remise en état des centres de contrôle de la circulation aérienne, d'un radar secondaire et de systèmes de communications du service mobile aéronautique/haute fréquence (AMS/HF). Entrepris en septembre 2013 pour une durée prévue de 18 semaines, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2016.

***Réalisations du projet***

Un expert de l'OACI dans les systèmes de communication, de navigation et de surveillance a été embauché pour examiner les rapports techniques relatifs aux sites à El Salvador, au Honduras et au Nicaragua et présenter ses conclusions et recommandations.

**RÉGION ASIE ET PACIFIQUE****Projet de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité — Asie du Sud (COSCAP-SA) (RAS/97/902)*****But du projet***

Ce projet, financé par les Gouvernements du Bangladesh, du Bhoutan, de l'Inde, des Maldives, du Népal, du Pakistan et du Sri Lanka, reçoit des subventions d'Airbus et de la société Boeing, ainsi que des contributions en nature de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) de la France et d'États membres. Son objectif est d'améliorer la sécurité et l'efficacité du transport aérien dans la sous-région. Les principaux objectifs de la phase IV du projet consistent notamment à renforcer le cadre institutionnel régional de l'aviation ; aider au développement d'un cadre réglementaire harmonisé ; promouvoir une approche systémique globale pour mener des activités de supervision de la sécurité basées sur l'application effective des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et sur des moyens efficaces de supervision de la sécurité ; mettre en place un système régional de partage de l'information pour améliorer l'accès aux renseignements relatifs à la sécurité ; aider les autorités de l'aviation civile des États membres dans leurs efforts pour se conformer aux normes internationales et nationales de l'aviation civile ; et appuyer le perfectionnement des ressources humaines de l'aviation civile. Entrepris en 1997 pour une durée prévue de cinq ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de septembre 2018.

***Réalisations du projet***

Quinze participants provenant de cinq États membres ont assisté à la 17<sup>e</sup> réunion de l'Équipe régionale de sécurité de l'aviation Asie du Sud (SARAST) tenue à Bangkok (Thaïlande). La SARAST a participé à la réunion de l'Équipe régionale de sécurité de l'aviation Asie-Pacifique (APRAST) de l'OACI organisée pour identifier les problèmes de sécurité et proposer des mesures à l'attention du Comité directeur COSCAP-SA. La 8<sup>e</sup> réunion nationale des coordinateurs a eu lieu à Bangkok et a réuni neuf participants de six des sept États membres du COSCAP-SA. La 24<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif s'est tenue à New Delhi (Inde) du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2015. Une formation a été donnée au personnel de sept États membres dans les domaines de la navigation fondée sur les performances (PBN) et des processus d'homologation opérationnelle. Des missions d'assistance technique ont été effectuées au

Népal et au Bhoutan dans les domaines de la certification des exploitants aériens, des licences du personnel, de la supervision de la régulation liée aux résultats de l'audit du Programme universel (OACI) d'audits de supervision de la sécurité (USOAP), et de la revue de la mise en œuvre du plan d'action corrective associée aux préoccupations significatives de sécurité (SSC) du Népal.

#### **Projet de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité — Asie du Sud-Est (COSCAP-SEA) (RAS/97/903)**

##### ***But du projet***

Ce projet est financé par les Gouvernements du Brunéi Darussalam, du Cambodge, de la Chine (RAS de Hong Kong et RAS de Macao), de l'Indonésie, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de Singapour, de la Thaïlande, du Timor-Leste et du Viet Nam, et reçoit des subventions d'Airbus et de la société Boeing ainsi que des contributions en nature du secrétariat d'État à l'aviation civile (SSCA) du Cambodge, de l'Autorité de l'aviation civile (AAC) de Singapour, de la Direction de l'aviation civile (DAC) de Thaïlande et d'autres États membres. Ses objectifs sont de renforcer la sécurité et l'efficacité du transport aérien dans la région ; d'améliorer la formation et le perfectionnement professionnel des inspecteurs nationaux ; d'harmoniser les politiques et les règlements ; d'apporter une assistance dans les domaines de la certification et de l'inspection aux États qui ne peuvent s'acquitter actuellement de leurs obligations en matière de réglementation ; de coordonner les programmes d'assistance technique ; et d'établir une équipe régionale de sécurité de l'aviation pour appliquer les solutions aux problèmes de sécurité élaborées à l'échelle mondiale. Entrepris en 2001 pour une durée prévue de cinq ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de juin 2016.

##### ***Réalisations du projet***

Les recommandations relatives aux améliorations à apporter à la sécurité par l'Équipe régionale de sécurité de l'aviation Asie du Sud-Est (SEARAST) ont été mises en œuvre grâce à la tenue de sept ateliers et activités de formation pour 279 personnes. Une mission d'assistance a été effectuée au Cambodge, une autre en Indonésie et six en Thaïlande en vue de la mise en œuvre de plans d'action correctrice (CAP). La 18<sup>e</sup> réunion de la SEARAST a eu lieu à Bangkok et a réuni 14 participants de cinq États membres et Administrations.

#### **Projet de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité — Asie du Nord (COSCAP-NA) (RAS/02/901)**

##### ***But du projet***

Ce projet est financé par la Chine, la Mongolie, la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée, et appuyé par des contributions financières d'Airbus, de la société Boeing et de Transports Canada ainsi que des contributions en nature de l'Administration de l'aviation civile de la Chine (CAAC), de la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis et d'États membres. Ses objectifs sont d'améliorer la sécurité et l'efficacité des opérations de transport aérien dans la région, ainsi que la formation et le perfectionnement professionnel d'inspecteurs nationaux de la navigabilité et de l'exploitation aérienne ; d'harmoniser les politiques et les règlements ; d'apporter une assistance en matière de certification et d'inspection aux États qui ne sont actuellement pas en mesure de satisfaire aux obligations réglementaires ; de coordonner les programmes d'assistance technique ; et de créer une équipe régionale de sécurité de l'aviation chargée de mettre en œuvre des solutions élaborées à l'échelle mondiale aux problèmes de sécurité. Entrepris en février 2003 pour une durée prévue de cinq ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de janvier 2018.



**Réalisations du projet**

Le Comité directeur COSCAP-NA de 2015 s'est réuni à Xiamen (Chine). L'Équipe régionale de sécurité de l'aviation Asie du Nord (NARAST) a participé à deux réunions de l'Équipe régionale de sécurité de l'aviation Asie-Pacifique (APRAST) de l'OACI visant à identifier les problèmes de sécurité et proposer des mesures à l'attention du Comité directeur COSCAP-NA. Neufs ateliers et deux programmes de formation ont été organisés à l'appui de la mise en œuvre des priorités du Comité directeur : 11 programmes de formation ont été donnés à 247 participants issus de dix États et 64 représentants de l'industrie dans les domaines suivants : marchandises dangereuses, programme national de sécurité (PNS), méthode de surveillance continue (CMA), surveillance axée sur la performance, identification des dangers et évaluation des risques, approbation opérationnelle de la navigation fondée sur la performance (PBN), audit de sécurité en service de ligne (LOSA), équipe de sécurité des pistes (RST), facteurs humains, systèmes de gestion de la sécurité (SGS), évaluation de la sécurité, évaluation des SGS des fournisseurs de services et supervision des exploitants aériens étrangers. Douze missions ont été effectuées en Chine, en Mongolie, en République de Corée et en République populaire démocratique de Corée, et englobaient notamment l'organisation d'ateliers de formation, la participation à des forums des autorités/de l'industrie, l'appui des activités de la CMA et la poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre des SGS et des PNS.

**Programme coopératif de sûreté de l'aviation — Région Asie-Pacifique (CASP-AP) (RAS/04/901)****But du projet**

Ce programme est financé par les États participants [Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine (RAS de Hong Kong et RAS de Macao), Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Japon, Kiribati, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Vanuatu et Viet Nam], ainsi que par une subvention du Gouvernement du Canada et du Fonds du Plan d'action pour la sûreté de l'aviation de l'OACI. Son objectif est d'assurer la conformité aux conventions internationales, aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI, en particulier celles de l'Annexe 17 — *Sûreté*, et aux dispositions de l'Annexe 9 — *Facilitation*, relatives à la sûreté, ainsi qu'aux éléments d'orientation figurant dans le *Manuel de sûreté de l'aviation de l'OACI* (diffusion restreinte). Le programme vise à renforcer les capacités des 29 États et administrations participants actuels en matière de sûreté de l'aviation, en créant une structure régionale pour la coopération et la coordination sur les questions de sûreté de l'aviation et en assurant la formation du personnel de sûreté de l'aviation. Entrepris en 2004 pour une durée prévue de cinq ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de juin 2019.

**Réalisations du projet**

Des missions d'assistance technique ont été effectuées au Cambodge et en Mongolie pour remédier aux carences observées durant l'audit du Programme universel d'audits de sûreté (USAP) et dans le cadre d'autres constatations liées à la sûreté de l'aviation. Une assistance a été fournie aux États membres pour la révision de leurs programmes nationaux de sûreté de l'aviation civile (NCASP). Huit cours et ateliers de formation de l'OACI ou du CASP-AP ont été organisés à l'intention de 214 participants, dans les domaines suivants : sécurité du fret/courrier, instructeurs nationaux, programmes de facilitation, gestion des risques, gestion de crise, sécurité de l'aviation, gestion, et inspecteurs nationaux de la sûreté de l'aviation. Des progrès ont été accomplis sur le plan de la mise en œuvre du contrôle de qualité de la sûreté de l'aviation, grâce au soutien des missions d'assistance aux États. Le coordonnateur du programme et l'agent de formation ont effectué sept missions d'assistance dans la région afin de donner de la formation à un grand nombre de participants des États membres et Administrations, à l'aide du matériel de formation

de l'OACI. Le coordonnateur du programme a mené deux missions dans quatre États du Pacifique (Îles Salomon, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu) en vue de déterminer les besoins courants en matière de capacité de deux membres du CASP-AP.

### **Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile (CAPSCA) — Asie et Pacifique (RAS/06/801)**

#### ***But du projet***

Ce projet est financé par le Fonds pour l'efficacité de la CAPSCA de l'OACI, le programme de lutte contre le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) de l'OACI, une contribution volontaire des Airports of Thailand Public Company Limited et des contributions en nature de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Autorité de l'aviation civile de Singapour. Son objectif est de gérer, grâce à des accords de coopération entre les États et administrations participants (Afghanistan, Bangladesh, Brunéi Darussalam, Chine, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, RAS de Hong Kong, RAS de Macao, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Tonga et Viet Nam), le risque de propagation par les voyageurs aériens de maladies transmissibles, comme la grippe potentiellement pandémique. Entrepris en septembre 2006 pour une durée prévue de trois mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2016.

#### ***Réalisations du projet***

L'OACI, le CAPSCA et l'OMS ont effectué une visite d'assistance à l'aéroport international Hazrat Shahjalal de Dhaka, au Bangladesh. Une formation a été donnée à 54 participants représentant des autorités tant de l'aviation civile que de la santé publique et leurs parties prenantes.

### **Programme de procédures de vol Asie-Pacifique (FPP) (RAS/09/801)**

#### ***But du projet***

Ce programme est financé par les États/administrations participants actifs suivants : Australie, Chine (République populaire de, RAS de Hong Kong et RAS de Macao), France (Polynésie française), Philippines, République de Corée, Singapour, Sri Lanka et Thaïlande. Co-localisé au sous-bureau régional APAC de l'OACI, il a pour objectif d'aider les États à acquérir une capacité durable dans le domaine des procédures de vol aux instruments de sorte qu'ils puissent respecter leurs engagements au titre de la Résolution A36-23 de l'Assemblée sur la mise en œuvre de la navigation fondée sur les performances (PBN) et leurs obligations en matière de qualité de leurs procédures de vol aux instruments (IFP), renforcées selon la Résolution A37-11 de l'Assemblée. Les Fidji, la Mongolie, le Myanmar, le Pakistan, la République populaire démocratique de Corée, Tonga et le Viet Nam participent au programme en qualité d'États usagers, non d'États contributeurs. Entrepris en janvier 2010 pour une durée prévue de trois ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2017.

#### ***Réalisations du projet***

Une assistance en conception des procédures de vol et des procédures liées à la PBN a été fournie à la Mongolie et au Sri Lanka. En coopération avec des organisations partenaires, cinq cours ont été donnés en Chine à 117 participants issus de 20 États et Administrations, dont un cours initial sur les Procédures de l'OACI pour les services de navigation aérienne — Exploitation technique des aéronefs (PANS-OPS) pour concepteur de procédures, le cours sur la conception de procédures PBN, un cours de recyclage sur la conception de procédures



mettant l'accent sur les approches guidées verticalement et un cours/séminaire sur la conception de procédures de qualité de navigation requise à autorisation obligatoire (RNP AR). Quatre nouveaux concepteurs de procédures en détachement de la Chine ont été envoyés à l'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC) en France pour suivre un cours sur la PBN à l'intention des instructeurs. Après évaluation, trois d'entre eux ont été reconnus comme instructeurs qualifiés et inscrits sur la liste des instructeurs du FPP, rehaussant ainsi la capacité du FPP à desservir la région. La licence du logiciel de conception des procédures de vol du FPP a été renouvelée, et le logiciel a été actualisé afin d'offrir les nouvelles fonctions. Deux instructeurs du FPP ont suivi une formation sur le logiciel donné aux installations de l'ENAC et au bureau du FPP à Beijing. La 7<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de l'APAC-FPP, qui a eu lieu à Macao en novembre 2015, a entériné la poursuite du Programme, qui en est à la phase 3.

### **Assistance aux petits États insulaires du Pacifique Sud-Ouest, concernant la certification des aéroports et la mise en œuvre des SGS (RAS/10/801)**

#### ***But du projet***

Ce projet est financé par une subvention de la Facilité financière internationale pour la sécurité de l'aviation (IFFAS) et par des États participants [Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Tonga]. Ses objectifs sont d'améliorer la capacité de supervision réglementaire des États et d'établir la base juridique pour les programmes de certification des aéroports et les programmes nationaux de sécurité (PNS), de manière à assurer que la mise en œuvre de toutes les activités de certification des aéroports et des systèmes de gestion de la sécurité (SGS) soit faite en conformité avec l'Annexe 14 — *Aéroports*, Volume I, *Conception et exploitation technique des aéroports*, de l'OACI, et autres éléments indicatifs pertinents. Entrepris en septembre 2011 pour une durée prévue de quatre mois, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2016.

#### ***Réalisations du projet***

L'expert régional, Aéroports et aides au sol, Région Asie et Pacifique de l'OACI a mené des missions d'assistance et de suivi aux îles Salomon, à Samoa et à Tonga. Au cours de ces missions, des analyses des écarts des systèmes de supervision de la sécurité des aéroports ont été réalisées, et une assistance technique a été fournie dans les domaines de la certification et de l'exploitation des aéroports.

### **Assistance pour l'acquisition de services de réseau privé virtuel régional commun (CRV) Asie/Pacifique (RAS/14/801)**

#### ***But du projet***

Ce projet financé par l'Australie, la Chine (RAS de Hong Kong et RAS de Macao), Fidji, la France, l'Inde, le Japon, le Myanmar, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la République de Corée, la République populaire démocratique de Corée, Singapour, le Sri Lanka et Thaïlande a pour objectif d'aider les autorités de l'aviation civile et les fournisseurs de services de navigation aérienne associés dans la gestion de l'acquisition de services de réseau privé virtuel régional commun (CRV) et la sélection d'un fournisseur de services commun. Ce projet, qui a débuté en avril 2015, devrait durer 19 mois.

**Réalisations du projet**

Un expert en approvisionnement et en communications aéronautiques a été sélectionné. Les spécifications techniques ont été regroupées, et une assistance a été fournie pour l'examen et la création d'un dossier de consultation pour appel d'offres. L'appel d'offres a été lancé sur la plate-forme d'approvisionnement électronique de l'OACI et des propositions ont été soumises. Une assistance a été fournie en ce qui concerne trois ensembles de clarifications au dossier d'appel d'offres.

**RÉGION EUROPE ET MOYEN-ORIENT****Projet de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité — États du Golfe (COSCAP-GS) (RAB/04/801)****But du projet**

Ce projet est financé par les Gouvernements de Bahreïn, des Émirats arabes unis et du Koweït, avec l'appui d'Airbus, de la société Boeing, de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA), de la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis et d'Etihad Airways (Émirats arabes unis). Son objectif est de renforcer la sécurité et l'efficacité du transport aérien dans la sous-région des États du Golfe, par l'harmonisation et l'application efficace des normes internationales et des dispositions, règlements et procédures nationaux de supervision de la sécurité, et ainsi contribuer au développement social et économique de la sous-région et stimuler la coopération entre les États participants. Il vise aussi à créer une structure régionale pour la coopération et la coordination en matière de sûreté de l'aviation, et pour la formation du personnel de sûreté. Entrepris en 2005 pour une durée prévue de cinq ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2016.

**Réalisations du projet**

Trois séances de formation ont été organisées au Koweït et à Bahreïn et portaient sur les mises à jour de l'Annexe 19 — *Gestion de la sécurité* de la Convention relative à l'aviation civile internationale, le *Manuel de gestion de la sécurité (MGS)* (Doc 9859) et les obligations de l'État en matière de sécurité dans le domaine de la navigabilité. Un modèle de plan d'action du programme national de sécurité (PNS) a été créé et soumis aux États membres, et un règlement général sur la gestion de la sécurité a été élaboré.

**Programme coopératif de sûreté de l'aviation — Moyen-Orient (CASP-MID) (RAB/13/901)****But du projet**

L'objectif de ce projet, financé par les Gouvernements des États participants, à savoir l'Arabie saoudite, le Bahreïn, la Jordanie, le Koweït et le Soudan, est de veiller à la conformité aux conventions internationales, aux normes et pratiques recommandées (SARP) ainsi qu'aux éléments indicatifs de l'OACI relatifs à la sûreté et à la facilitation de l'aviation, en renforçant les capacités de mise en œuvre des États participants, et en créant une structure régionale de coopération et de coordination pour les questions relatives à la sûreté de l'aviation et à la facilitation, et pour la formation du personnel de sûreté de l'aviation. Le projet vise également à améliorer la mise en œuvre, la réglementation et l'application des dispositions et arrangements de sûreté, et la capacité de mise en œuvre aux aéroports internationaux des États participants ; à élaborer une structure permanente de sûreté de l'aviation à long

terme pour la coopération et la coordination des questions de sûreté de l'aviation entre les États participants ; et à fournir une assistance aux États participants pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme national de facilitation. Entrepris en juillet 2013, le projet a une durée prévue de trois ans.

### **Réalisations du projet**

Les quatrième et cinquième réunions du Groupe de travail des experts (EWG) du CASP-MID qui ont eu lieu à Manama, Bahreïn, se sont penchées sur des questions techniques et opérationnelles ayant trait à d'importants problèmes de sûreté de l'aviation dans la Région du Moyen-Orient et ont réuni, respectivement, 25 participants des États du CASP-MID, de la Libye, de la Tunisie, du Royaume-Uni et de l'OACI, et 18 participants des États du CASP-MID, du Qatar et du Royaume-Uni. La troisième réunion du Comité directeur exécutif du CASP-MID qui a eu lieu à Manama a porté sur l'examen des travaux de l'EWG et l'approbation du plan de travail annuel 2015-2016 du CASP-MID. Neuf participants de Bahreïn, de l'Arabie saoudite, du Koweït et de la Tunisie ont effectué une visite à Washington D.C., dans le but de se familiariser avec la sûreté basée sur le risque. Quatre cours de base sur la sûreté de l'aviation de l'OACI ont été dispensés à l'Académie de l'aviation du golfe (GAA) avec la participation de 45 membres du personnel de la Direction de la police des aéroports de Bahreïn, de la Société des aéroports de Bahreïn, de la GAA, de la compagnie aérienne Taban Airlines et du Airport International Group à Amman en Jordanie. Un atelier du CASP-MID sur le programme national de contrôle de la qualité de la sûreté de l'aviation a été organisé à Amman (Jordanie), à l'intention de douze étudiants représentant les autorités de l'aviation civile et les organismes des ministères de l'Intérieur des États du CASP-MID. Des ateliers du CASP-MID sur la gestion des risques de sûreté ont été organisés aux installations de l'Autorité générale de l'aviation civile (GACA) à Jeddah (Arabie saoudite), à l'intention de 26 étudiants de la GACA, du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Défense, des Douanes et de l'Immigration ; dans la ville de Koweït à l'intention de 18 membres du personnel des organismes nationaux de sûreté de l'aviation ; et à l'Académie des sciences et technologies aéronautiques du Soudan à Khartoum à l'intention de 18 étudiants des organismes soudanais de sûreté de l'aviation.

### **Développement de la sécurité d'exploitation et du maintien de la navigabilité dans la Communauté d'États indépendants (COSCAP-CEI) (RER/01/901)**

#### **But du projet**

Ce projet est un accord de coopération entre les États de la Communauté d'États indépendants (CEI) (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine), mis en œuvre avec des contributions en nature du Complexe aéronautique Iliouchine, du Comité aéronautique inter-États (CAI) et de la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis, et avec des contributions financières d'Airbus. Il a pour objectifs de renforcer les moyens de supervision de la sécurité dans les États participants, par l'établissement au Comité aéronautique inter-États (CAI) d'un centre régional de formation et de services consultatifs en matière de sécurité des vols ; de fournir une assistance pour remédier aux carences observées ; de former des inspecteurs nationaux ; et d'harmoniser les législations nationales de l'aviation selon les besoins. Entrepris en 2001 pour une durée prévue de six ans, le projet a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 2016.

#### **Réalisations du projet**

Au total, 676 participants de 11 États ont assisté à des réunions, séminaires et ateliers, dont les suivants : un séminaire sur les opérations de dégivrage et d'antigivrage, un séminaire sur la sensibilisation à la sécurité opérationnelle des vols, et un atelier sur la méthode de surveillance continue du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP-CMA). Un cours de familiarisation sur l'Airbus A320 a été donné à Moscou

(Fédération de Russie) ; deux ateliers sur l'évaluation de la sécurité des aéronefs étrangers (SAFA) ont été organisés à Kishinev (République de Moldova) et à Novosibirsk (Fédération de Russie) ; deux cours sur la sécurité des vols ont été organisés à Minsk (Biélorus) et à Moscou. Avec l'assistance du projet, une réunion du Groupe d'experts régionaux OACI-Europe de la sécurité des vols (IE REST) a été organisée au siège du CAI.

**Projet d'action coordonnée dans le secteur de l'aviation pour contrôler les menaces à la santé publique (AIRSAN) (RER/13/601)**

***But du projet***

L'objectif du projet AIRSAN, financé par le Programme de santé de l'Union européenne (UE), était d'élaborer une réponse bien organisée et cohérente aux menaces pour la santé publique auxquelles fait face le transport public dans les États membres, principalement en établissant un réseau AIRSAN des parties prenantes ; en élaborant des documents d'orientation ; en créant un site web et un forum de communication d'AIRSAN ; et en mettant au point un outil de formation en AIRSAN. Entrepris en novembre 2013 pour une durée prévue de deux ans, ce projet est terminé.

***Réalisations du projet***

Des lignes directrices sur l'évaluation des risques d'un cas de maladie transmissible à bord et la recherche de contacts ont été élaborées ainsi qu'un outil de formation, qui a servi de base pour un certain nombre d'exercices sur table.

— FIN —